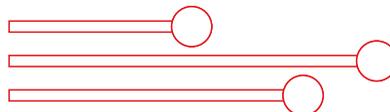
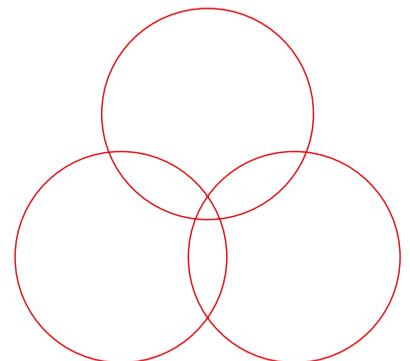
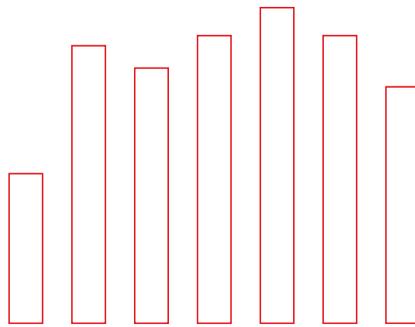
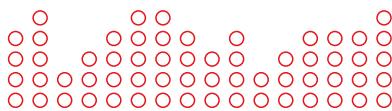
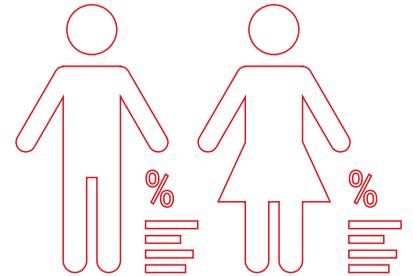
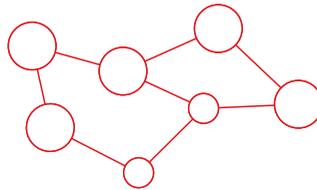
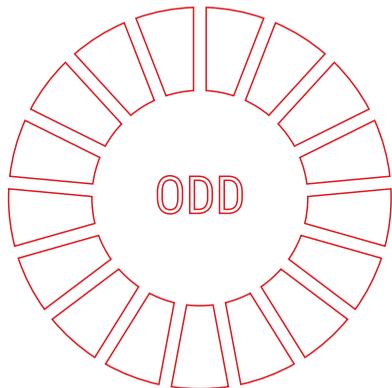
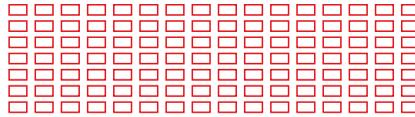
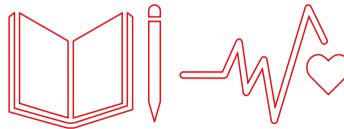


RAPPORT

D'ACTIVITÉ ET DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

2022





Un groupe
engagé pour
les ODD



Rémy RIOUX
Directeur général
du groupe AFD

AVANT PROPOS

© Alexandre Salle de Chou

L'année 2021, au cours de laquelle l'AFD a célébré son 80^e anniversaire, a été marquée par un renforcement institutionnel sans précédent de la politique française de développement, avec l'adoption à l'unanimité du Parlement, le 4 août 2021, de la Loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales. Cette loi entérine la place de la politique de solidarité internationale au cœur de l'action internationale de la France, en clarifiant ses objectifs et ses priorités géographiques et thématiques. Conformément à l'engagement du président de la République et du gouvernement, la loi prévoit une augmentation historique des crédits alloués à l'aide publique au développement. Par ailleurs, elle acte l'intégration d'Expertise France au sein d'un groupe AFD pouvant désormais offrir une gamme complète d'appuis techniques et financiers à ses clients et partenaires. La loi fixe aussi des objectifs ambitieux en termes de transparence et de redevabilité, avec la mise en place d'une commission indépendante d'évaluation de l'aide publique au développement, placée auprès de la Cour des comptes.

Cette ambition rehaussée pour la politique française de développement, qui passe notamment par un renforcement de l'action bilatérale, nous honore et nous oblige. Elle nous oblige à être exemplaire en termes de responsabilité sociale et environnementale, tant dans notre activité que dans notre gestion.

Cet engagement se traduit concrètement par un alignement de nos actions avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Cette

édition du Rares en est la manifestation : nous sommes très fiers pour la première fois de présenter un *reporting* « 100% ODD ». L'action du Groupe est ainsi structurée autour des cinq piliers de l'Agenda 2030 que sont la **Planète, la Population, la Paix, la Prospérité et les Partenariats**, dans la continuité des stratégies « 100% Accord de Paris » et « 100% Lien social » poursuivies par l'AFD lors de ces cinq dernières années. En 2021, le groupe AFD a financé plus de 1 000 projets dans 115 pays en faveur des ODD, pour un montant total de 12,15 milliards d'euros.

Nos financements auront permis de contribuer fortement à l'action internationale de la France pour la planète.

6 milliards d'euros ont ainsi été engagés par le groupe AFD dans la lutte contre le dérèglement climatique, dont 2 milliards pour l'adaptation et 2 milliards en faveur de la biodiversité, en cohérence avec notre objectif stratégique d'être le premier bailleur 100% Accord de Paris et de dédier 50%



de nos investissements en faveur du climat. Sur le plan interne, nous sommes particulièrement fiers de notre programme de financement, aligné avec notre politique ambitieuse pour la planète : les émissions obligatoires vertes et durables ont ainsi représenté près de 50% du financement du groupe AFD en 2021.

Pour renforcer le lien social, le groupe AFD est résolument engagé dans la lutte contre toutes les formes de discrimination. Agence féministe, conformément aux engagements pris par la France dans le cadre de sa Stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022) et son Plan d'action égalité femmes-hommes (2019-2022), 50% des projets approuvés en 2021 prévoient un co-bénéfice genre (CAD 1 ou 2), dont 63 projets ayant une visée transformatrice et structurante (selon la méthodologie dite CAD 2 de l'OCDE), pour un montant de 857 M€, dépassant ainsi l'objectif de 700 M€ fixé dans le contrat entre l'État et l'AFD. 2021 a également été une année marquante en matière d'égalité professionnelle pour le Groupe, avec la signature en janvier 2021 d'un nouvel accord « égalité professionnelle » avec les partenaires sociaux et l'obtention en juin 2021 de la labellisation Afnor dans ce domaine. Cette reconnaissance vient récompenser une politique des ressources humaines très active : notre Groupe compte plus de 50% de femmes managers, parité atteinte aux différentes strates d'encadrement, notamment au sein de notre comité de direction et des directions des agences dans les pays. L'AFD a également obtenu le label Afnor « diversité » en 2021, venant récompenser et encourager les efforts de notre entreprise, pour toujours plus d'égalité, d'inclusion et de diversité.

Dans les contextes de crises et de sortie de conflits, l'AFD a également financé des actions concrètes en faveur de la paix. Les engagements 2021 de l'AFD devraient bénéficier à plus de 13 millions de personnes vivant dans les zones fragiles, dont plus de 5 millions dans le cadre des financements Paix et résilience du Fonds Minka. Ce fonds, créé en 2017, a mobilisé 210 M€ en 2021 correspondant à 43 projets, au-delà des objectifs assignés à l'AFD.

Notre engagement pour le secteur privé s'est quant à lui traduit par l'action de notre filiale Proparco. Ainsi, Proparco a engagé 2,3 Md€ en 2021, dont 1,2 Md€ en Afrique via l'initiative Choose Africa, auprès des entrepreneurs, entreprises et institutions financières œuvrant dans des secteurs à fort impact sur le développement comme les énergies renouvelables, la microfinance et la santé, afin de soutenir la création d'emplois, l'égalité femmes-hommes et l'accès aux biens et services essentiels.

Ces actions tournées vers les ODD, nous ne les menons pas seuls, mais toujours avec un réflexe partenarial pour

mobiliser largement. Nous les construisons d'abord avec les maîtrises d'ouvrage locales, nos clients et bénéficiaires, et avec tous nos partenaires français, européens et internationaux qui souhaitent coopérer avec la France, au service des populations locales, avec une priorité aux acteurs non souverains qui représentent 55% de nos financements en 2021.

Nous travaillons en « Équipe France », avec les institutions publiques, les collectivités locales et organisations de la société civile, et tous les acteurs français qui s'engagent comme nous pour les Objectifs de développement durable. En 2021, le Groupe a notamment conforté sa coopération avec les acteurs de l'écosystème des organisations de la société civile. Dans le cadre du seul dispositif Initiatives OSC, le groupe AFD a financé 145 projets à travers 114 OSC françaises pour un montant global de 116 M€ : ces financements ont indirectement permis d'appuyer près de 7 500 OSC partenaires du Sud et de cibler plus de 8 millions de bénéficiaires finaux.

Agence européenne, nous travaillons avec nos partenaires privilégiés de l'Union européenne, des 27 États membres, et les organisations multilatérales européennes. Le Groupe a ainsi mobilisé 431 M€ de subventions déléguées de l'Union européenne en 2021.

Au niveau international enfin, le groupe travaille de manière étroite avec les organisations multilatérales, les agences bilatérales des autres pays ainsi que les 550 banques publiques de développement à travers le monde. L'AFD a l'honneur de présider l'**International Development Finance Club (IDFC)** et le mouvement de coalition des banques publiques de développement du monde entier réunies au sein de l'initiative **Finance in Common (FiCS)**. Ces coalitions innovantes des principaux acteurs de l'investissement public permettent l'émergence de mécanismes et solutions partagés pour passer à l'échelle et contribuer activement à l'alignement du secteur financier avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Je veux conclure en saluant l'engagement des équipes du groupe AFD pleinement mobilisées face aux défis de notre époque, tels que le changement climatique et la lutte contre les inégalités mondiales, dans un environnement global fragilisé par la guerre en Ukraine et la crise du Covid-19, avec des effets collatéraux sur le pouvoir d'achat, la souveraineté énergétique et la sécurité alimentaire. Fort des personnels de l'AFD, de Proparco et d'Expertise France, qui a officiellement rejoint le groupe le 1^{er} janvier 2022, ainsi que de la diversité unique de ses capacités, le groupe AFD nouvellement constitué est plus que jamais prêt à apporter sa contribution dans la réponse aux crises, au service des ODD et de l'Accord de Paris, pour un monde en commun.



IN HUA

BAR
700
2
POSTER

53-SL
2379



SOMMAIRE



© Yam Macherez

UN GROUPE ENGAGÉ POUR LES ODD **P.6**

1. Notre approche des ODD7
2. Le dispositif d'analyse et avis
développement durable 36
3. Mettre notre organisation
en cohérence avec les ODD 38

LES CHIFFRES CLÉS 2021

P.48



© Ricci Shryock / AFD

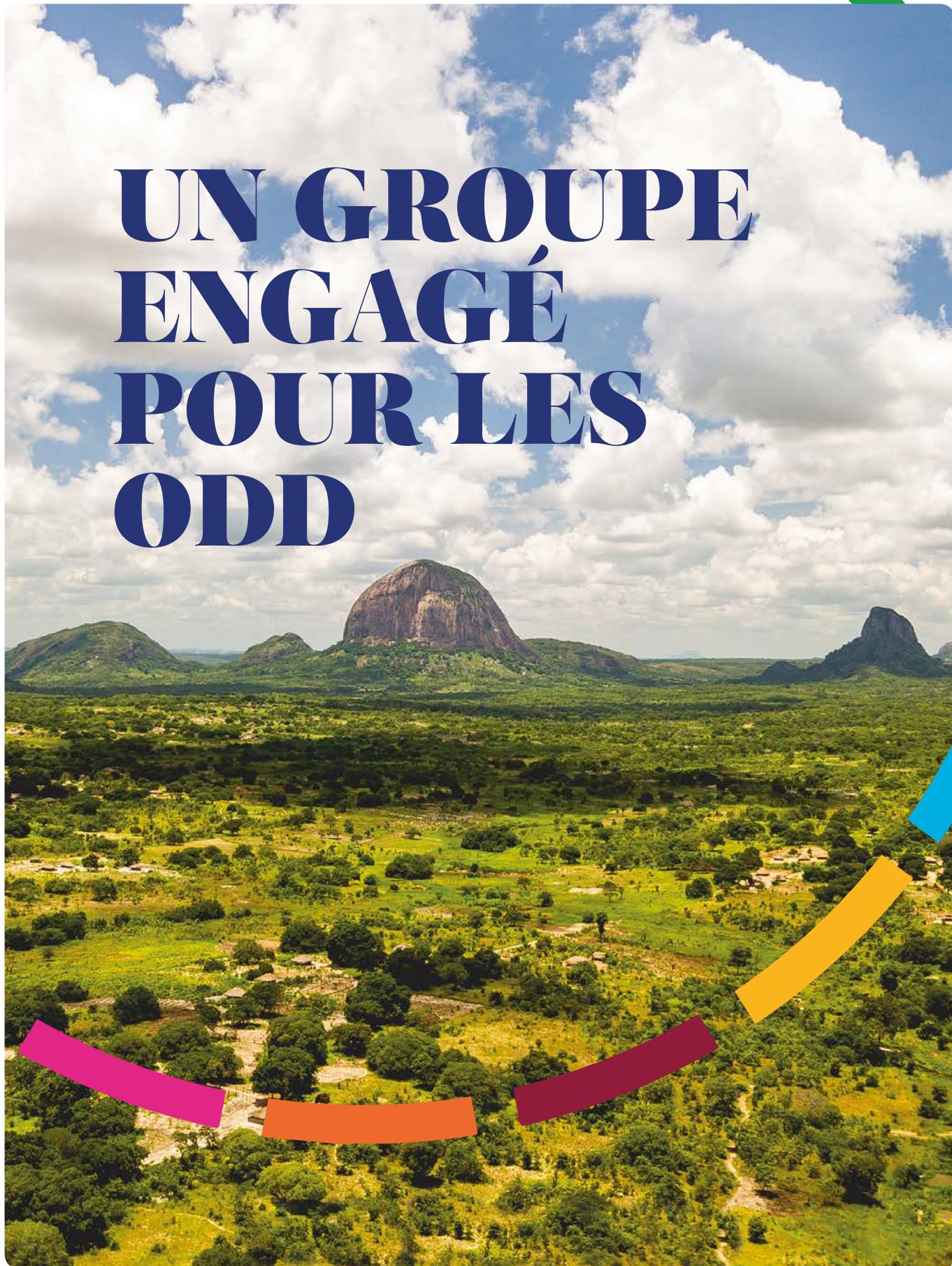


© Kibuuka Mukisa Oscar

L'ACTIVITÉ DU GROUPE **P.54**

1. Les chiffres clés 58
2. La responsabilité sociale210
3. La production de connaissances ..273
4. Périmètre et méthodologies 279

UN GROUPE ENGAGÉ POUR LES ODD





1 NOTRE APPROCHE DES ODD

Les 193 États membres de l'ONU ont adopté en 2015 17 Objectifs de développement durable (ODD), s'engageant ainsi à réaliser l'Agenda 2030, c'est-à-dire à atteindre des cibles fixées pour chacun des ODD à l'horizon 2030.

Les ODD exposent les défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, dont la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, les pertes en biodiversité et la construction de la paix, afin de parvenir à un monde prospère et inclusif. En tant qu'État membre de l'ONU, la France s'engage à participer à l'effort mondial vers l'atteinte des ODD, confiant en partie cette mission au Groupe AFD.

Par ailleurs, en plus de contribuer aux ODD, l'AFD veille à ne nuire à aucun. Pour cela, elle dispose du dispositif d'Analyse et d'avis de développement durable qui passe en revue l'ensemble de son portefeuille sous l'angle de ses impacts. Un bilan de ce dispositif est disponible dans le présent document.



Un groupe
engagé pour
les ODD

Contribution du groupe AFD aux ODD en 2021



13,9 millions de personnes bénéficiant d'une amélioration des services essentiels



Plus de 2,4 millions de personnes disposant d'un accès nouveau à des services électriques durables



Plus de 3,7 millions de tonnes de CO₂ évitées ou réduites



1,4 million de personnes dont les capacités ont été renforcées grâce à un meilleur accès aux services du secteur agricole



125 550 personnes dont les activités génératrices de revenus ou l'emploi seront soutenus



Plus de 3,1 millions de km² bénéficiant de programmes de conservation/restauration de la biodiversité



22,6 millions de personnes avec un accès aux soins amélioré



450 200 personnes bénéficiant de biens et services développés grâce à une innovation numérique locale



Plus de 22,1 millions de km² bénéficiant de programmes de conservation/restauration de la biodiversité



Plus de 12,6 millions de filles scolarisées au primaire et au collège



Plus de 19,7 millions de personnes avec une meilleure protection sociale



Plus de 13,5 millions de bénéficiaires de nos projets sont en zone de crise et/ou fragile



Plus de 3,8 millions de femmes bénéficiant d'une meilleure protection sociale



Plus de 34,1 millions d'habitants et usagers des villes dont la qualité de vie est améliorée



600 partenaires de la société civile, formels ou informels, impliqués dans les projets du groupe AFD



Plus de 4,6 millions de personnes bénéficiant d'un service d'eau potable géré en toute sécurité

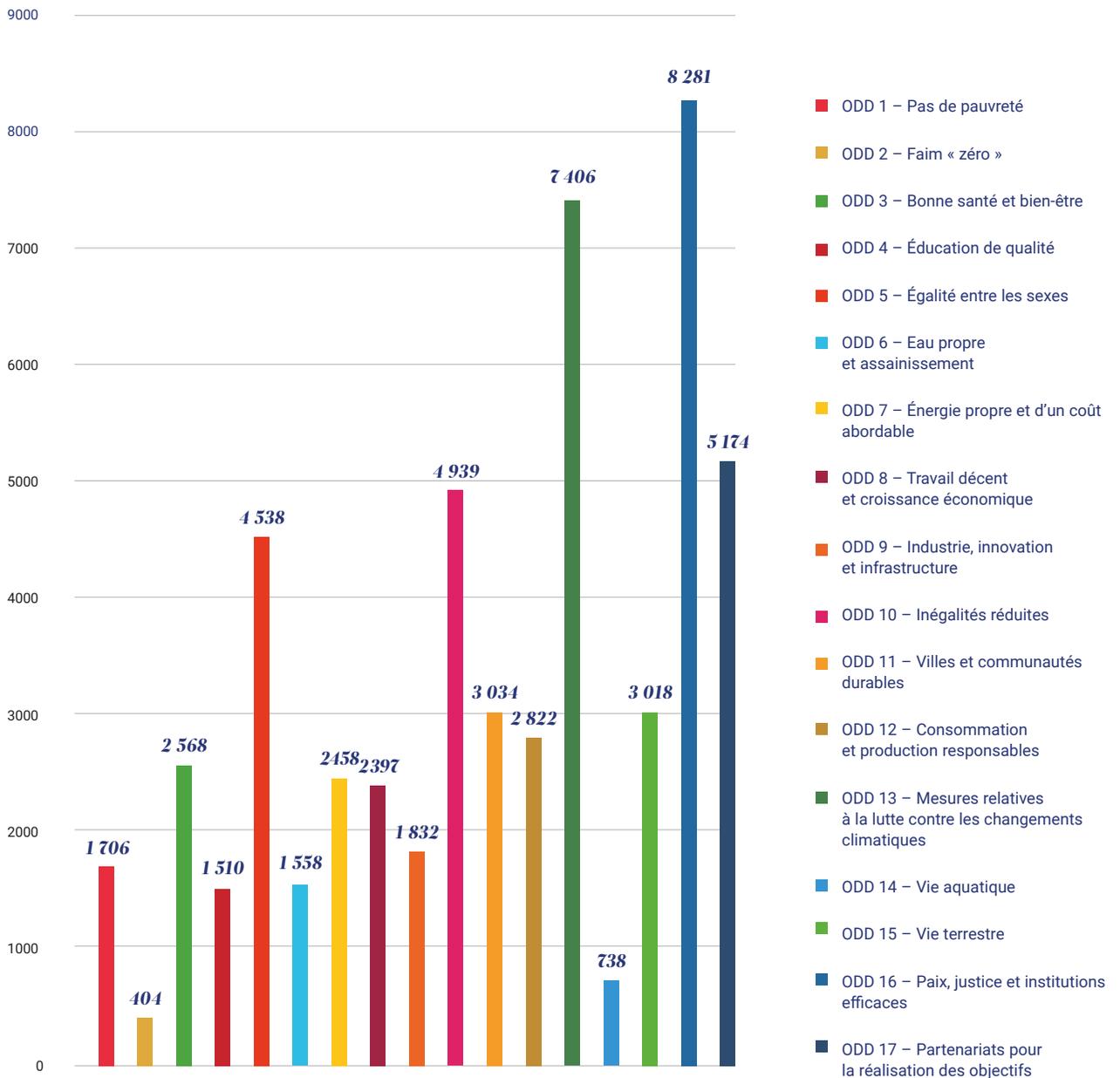


Plus de 35 millions de km² bénéficiant de programmes de gestion durable des ressources et/ou du foncier



Contribution aux ODD

Autorisations d'engagements 2021 en millions d'euros



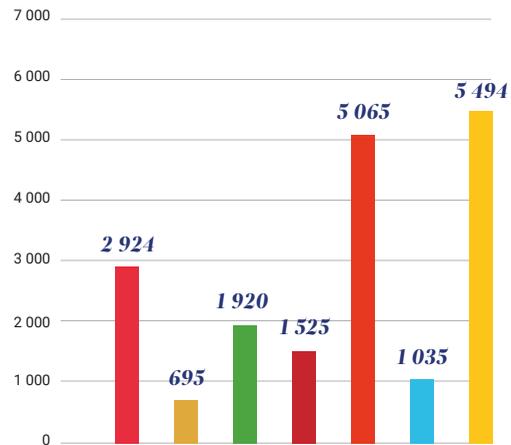


01
#POPULATIONS

100% LIEN SOCIAL, AGIR POUR LES POPULATIONS

Contribution aux ODD

Signatures 2021 en millions d'euros



- ODD 1 – Pas de pauvreté
- ODD 2 – Faim « zéro »
- ODD 3 – Bonne santé et bien-être
- ODD 4 – Éducation de qualité
- ODD 5 – Égalité entre les sexes
- ODD 6 – Eau propre et assainissement
- ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable



© James Keogh / Wastok Press



Le groupe AFD est engagé pour la faim « zéro », notamment dans les pays prioritaires de l'aide internationale, les pays pauvres et les pays fragiles. À travers une approche différenciée et adaptée aux différentes géographies, le Groupe a poursuivi, en mobilisant des partenaires (internationaux et locaux : FFEM, KfW, Fida, des OSC locales, etc.), le double objectif de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de l'amélioration du niveau de vie des populations rurales, tout en garantissant la préservation des ressources naturelles, des terres, des écosystèmes côtiers et marins, et la biodiversité. La démarche du Groupe consiste donc à croiser les enjeux climat, biodiversité et sécurité alimentaire à travers une approche intégrée des dynamiques territoriales.

Ainsi, en 2021, année marquée par une hausse des niveaux d'insécurité alimentaire (particulièrement en Afrique de l'Ouest), le Groupe a soutenu, à travers des actions concrètes, le développement économique et social par l'agriculture (y compris l'élevage et la pêche). Ses engagements s'élevèrent à **500 M€**, dont **247 M€** destinés au continent africain, **132 M€** pour la zone Orient, **92 M€** pour l'Amérique latine. Ces financements ont permis, entre autres, au groupe AFD d'accompagner **868 institutions locales**, d'intégrer plus de **25 millions d'hectares** de milieux naturels (forestiers, marins...) dans des programmes de conservation ou de restauration de la biodiversité, de soutenir plus de **84 000 personnes** dont près de **30 000 femmes** en situation de vulnérabilité et de renforcer, via l'amélioration de l'accès aux services agricoles, les capacités de plus de **1 400 000 nouvelles personnes**, dont près de **70 000 femmes**.

La pauvreté trouve sa source dans des problèmes multidimensionnels, transversaux, et c'est pourquoi la réponse apportée est multiple, et doit contribuer à la réalisation de tous les ODD. Avec **1062** nouveaux projets financés pour un montant de **12,15 milliards** d'euros d'engagements autorisés et un niveau historiquement élevé de décaissements, le Groupe a prouvé son engagement fort contre la pauvreté en 2021.

En concentrant presque la moitié de ses engagements (5,2 Mds €) en Afrique, continent rassemblant la majorité des pays les moins avancés (PMA) ainsi que nombre de pays prioritaires de l'aide française, le Groupe s'est une nouvelle fois attaché à cibler les populations les plus démunies.

Notre Groupe a ainsi contribué à la lutte contre la pauvreté à travers les plans de relance élaborés dans le contexte de la crise sanitaire : l'AFD a par exemple accordé un prêt de 300 M€ en Polynésie pour financer le plan de relance du territoire, notamment le système de protection sociale généralisée.

Plus de
84 000
personnes
soutenues, dont
près de **30 000**
femmes
en situation
de vulnérabilité





3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



© Chantal Regnault

71
projets
financés
pour
808,5 M€
dans les domaines
de la santé
et de la protection
sociale



Après l'effort exceptionnel réalisé en 2020 pour lutter contre l'épidémie de Covid, l'activité du groupe AFD dans le domaine de la santé et du bien-être est restée élevée, avec **71** projets financés pour **808,5 M€** dans les domaines de la santé et de la protection sociale. Cela représente une hausse de 48,3 % par rapport à 2019. L'AFD a également financé des projets **transversaux** intégrant une composante santé ou protection sociale.

L'AFD a renouvelé en 2021 l'initiative **Santé en commun** en réponse à la crise sanitaire, avec un objectif de 30 M€ de dons et 500 M€ de prêts à horizon 2025 largement atteint en 2021, avec 37,8 M€ de dons et 576 M€ de prêts. En ciblant particulièrement les **pays prioritaires** de l'aide française, elle vise non seulement à répondre aux nouveaux enjeux de l'épidémie, mais également à **renforcer les systèmes de santé à long terme**. L'AFD a par exemple accompagné le gouvernement rwandais dans la mise en place de plans de vaccination (60 M€), et appuyé l'achat de vaccins en Afrique et en Amérique latine. Enfin, le Groupe a renforcé l'appui aux producteurs locaux de vaccins, tel l'Institut Pasteur à Dakar.

Dans une démarche d'accompagnement à long terme des systèmes de santé, l'AFD a financé la réforme de la protection sociale universelle au Maroc et a soutenu la structuration d'un système de protection sociale au Togo.

La crise sanitaire ayant exacerbé les inégalités de genre, elle a fragilisé la protection des droits et santé sexuelle et reproductive, et c'est pourquoi l'AFD a alloué **2,5 M€** de subvention à des ONG de lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales au Sénégal et en Guinée. Elle a également soutenu l'hôpital général de Panzi et la Fondation Panzi du Dr Mukwege, prix Nobel de la paix, afin de lutter contre les violences sexuelles et réduire les inégalités de genre dans l'accès aux soins, à travers un don de 8 M€.

Le Groupe a produit des études, organisé des événements, notamment en lien avec le Forum Génération Égalité présidé par la France en juin 2021 sur les thématiques genres et droits et santé sexuels et reproductifs. Le Groupe a également noué de nouveaux partenariats, dont un avec l'Établissement français du sang pour renforcer la mobilisation de l'expertise francophone dans le domaine de la transfusion sanguine.



© Souleymane Ag Anara

L'AFD a engagé dans les États étrangers en 2021 **28** nouveaux projets dans le secteur de l'éducation, de la formation et de l'emploi des jeunes, pour un montant total de **284 M€**. L'Afrique est le premier continent concerné (plus de 80 % des financements), et les pays prioritaires de l'aide française sont particulièrement ciblés (58%), tout comme les pays francophones (68%). **86 M€** ont été alloués à des projets d'éducation de base, c'est-à-dire primaire et secondaire, et **76 M€** à l'enseignement supérieur. Ainsi par exemple, le projet Reve au Niger permettra d'appuyer la scolarisation de 20 000 élèves, dont au moins **12 000 filles**.



**Le projet Reve
permettra d'appuyer
la scolarisation
de 20 000 élèves,
dont au moins
12 000 filles**



Les projets d'éducation ont significativement participé à d'autres ODD, comme l'égalité de genre ou la lutte contre le changement climatique, puisque 24 % des projets d'éducation ont présenté un co-bénéfice climat, et 99 % un objectif genre. L'AFD a par ailleurs participé au **Sommet mondial pour l'éducation** au cours duquel la France a renouvelé son engagement en faveur de l'éducation.

Pour résumer, les financements de l'AFD en 2021 ont permis à :

- **439 107 jeunes** d'être accueillis dans les dispositifs de formation professionnelle initiale soutenus par l'AFD ;
- **117 établissements** d'enseignement supérieur d'être accompagnés par l'AFD ;
- **3 427 028 enfants** d'achever le cycle scolaire primaire ;
- **7 115 885 enfants** d'être scolarisés au primaire et au collège.



© Charité Kouagou / ACC / AFD

5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



**100 %
des projets
du Groupe
ont été analysés
au prisme
du genre et ont
fait l'objet d'une
notation selon les
marqueurs genre
CAD de l'OCDE**



Au travers de son Plan d'action égalité femmes-hommes (2019-2022), le Groupe poursuit l'intégration transversale du genre dans les opérations et s'inscrit dans la stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022), en cohérence avec le **Plan d'orientation stratégique (POS)**.

Le Plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes intègre le genre dans tous les secteurs d'intervention du Groupe et donne la priorité au continent africain. Il vise la défense des droits des femmes et des filles ; l'égal accès aux ressources et aux opportunités économiques entre filles et garçons ; la lutte contre les inégalités et discriminations basées sur le genre ; l'autonomisation des femmes et des filles.

En 2021, 100% des projets du Groupe ont été analysés au prisme du genre et ont fait l'objet d'une notation selon les marqueurs genre CAD de l'OCDE. Cela permet de **systematiser** l'intégration de cet enjeu dans les cycles des projets, notamment grâce aux analyses et avis développement durable (ADD).

En 2021, 49.56% des projets de l'AFD ont présenté un co-bénéfice genre, et 63 projets à visée transformationnelle et structurante (CAD 2) ont été mis en place pour un montant de 857 M€, dépassant ainsi les objectifs fixés par la **Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes**.

L'atteinte de ces objectifs s'explique d'une part par une **meilleure identification des besoins** en matière d'accompagnement technique et financier, et d'autre part par une **meilleure compréhension des enjeux** et une **appropriation de la méthodologie** genre par les équipes.

Le Groupe a par ailleurs permis la **reconnaissance du rôle des banques publiques de développement** dans l'agenda international sur le genre, en déployant le **Fonds de soutien aux organisations féministes**.



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



© Joseph Moura pour l'AFD

Sous les effets conjugués du réchauffement climatique, des impacts négatifs de l'activité humaine et de la pression démographique, l'eau se raréfie, générant des inégalités mondiales et multidimensionnelles (une inégalité entraînant d'autres inégalités) : **2 milliards de personnes** n'ont pas accès à un service d'eau potable de qualité à domicile, et près de la moitié de l'humanité (environ **4 milliards de personnes**) ne dispose pas d'un assainissement adapté.

Engagé contre les inégalités mondiales, le groupe AFD a fait de l'accès à l'eau propre et à l'assainissement l'une des priorités de son mandat. Il a pleinement intégré dans sa démarche « Approche par les droits » le fait que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit humain. À ce titre, le Groupe promeut un droit d'accès à l'eau et à l'assainissement pour toutes et tous, à travers ses financements, son plaidoyer et ses actions de sensibilisation, etc.

Le groupe AFD apporte des solutions avec pour objectif de faire converger voire de concilier la satisfaction des besoins humains et environnementaux et la consolidation de la résilience des ter-

ritoires et des populations. Ainsi, en 2021, le Groupe a alloué **1 Md€** au bénéfice du secteur de l'eau et de l'assainissement dans des projets visant à réduire les inégalités d'accès à l'eau et à l'assainissement, à renforcer la résilience climatique et écologique (à l'échelle territoriale), à préserver la biodiversité et à améliorer la gouvernance pour des services plus performants et pérennes. L'Asie (y compris le Moyen-Orient) demeure la zone qui a bénéficié le plus des financements sectoriels (**398 M€**), suivie de l'Afrique (**376 M€**), de l'Amérique latine (**226 M€**), et des Outre-mer (**5 M€**).

Ces financements de l'AFD ont permis la construction d'infrastructures (**74 % des projets** avec renforcement des capacités), le développement de solutions fondées sur la nature (**100 %** des projets avec co-bénéfice climat) et la mise en place d'institutions et de services d'eau et d'assainissement de qualité au bénéfice de toutes les populations (**61 % des projets** ont un impact positif sur le genre), y compris les plus vulnérables (**5,3 millions de personnes** bénéficiant d'un service élémentaire d'alimentation en eau potable).

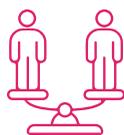
En 2021, le Groupe a alloué 1 Md€ au bénéfice du secteur de l'eau et de l'assainissement





© Benjamin Pettit / AFD

La lutte contre les inégalités est une priorité du groupe AFD dans le cadre de son engagement 100 % Lien social



Le groupe AFD a fait de la lutte contre les inégalités dans toutes leurs dimensions une priorité de son action dans le cadre de son engagement 100 % Lien social.

L'engagement du Groupe en faveur de la réduction des inégalités est plus que jamais d'actualité, les populations vulnérables étant celles qui ont le plus pâti de la pandémie liée au Covid-19.

C'est dans ce contexte que l'AFD et l'Union européenne ont lancé une **Facilité de recherche sur les inégalités**, un programme visant à mieux comprendre les inégalités économiques et sociales dans les pays à revenu faible et intermédiaire pour définir des politiques publiques plus ciblées. En 2021 a été lancée la deuxième phase du programme, qui opérera en Afrique du Sud, en Colombie, en Indonésie et au Mexique.

En **Colombie**, l'un des pays les plus inégalitaires du monde, une attention particulière sera portée à la politique fiscale et aux dépenses publiques. En **Indonésie**, la lutte contre le changement climatique et le développement d'aires marines protégées (AMP) devront permettre de lutter contre les inégalités économiques, d'accès, de genre et de santé, étant donné que l'archipel dépend largement de la pêche et de son écosystème marin, de plus en plus menacé par le changement climatique. Au **Mexique**, la recherche se focalisera sur les liens entre inégalités, services à la personne et fiscalité environnementale. Enfin, en **Afrique du Sud**, qui compte aussi parmi les pays les plus inégalitaires au monde, la lutte passera d'abord par un état des lieux du bien-être de la population, très divisée socialement, ainsi que par une évaluation des externalités des subventions et emplois publics mises en place en réponse à la crise sanitaire.



Un projet
emblématique

#POPULATIONS

LE PROJET NENGO



RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE



SUBVENTION
DE 10M€



© Ibrahima Kebe Diallo

À TRAVERS CE PROJET, INAUGURÉ EN 2019, DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES ET BASÉES SUR LE GENRE DE RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE FONT L'OBJET D'UNE PRISE EN CHARGE HOLISTIQUE (MÉDICALE, PSYCHOLOGIQUE, JURIDIQUE, AVEC FORMATION ET RÉINSERTION).

L'évaluation du projet a notamment constaté la bonne mise en œuvre et l'efficacité du programme : 945 survivantes ont ainsi bénéficié d'un accompagnement en 2021. Le projet sera étendu

à 7 875 bénéficiaires grâce à un financement complémentaire de 6 M€.

Porté par la Fondation Pierre Fabre, en consortium avec l'Institut francophone pour la justice et la démocratie, ainsi que deux fondations situées en République démocratique du Congo (la fondation Panzi et celle du Dr Mukwege), le projet Nengo permet de renforcer les capacités du Centre hospitalier de l'amitié sino-centrafricaine et de l'Association des femmes juristes de Centrafrique. Fondé sur un transfert de compétences Sud-Sud entre acteurs congolais et centrafricains, ce projet est un exemple de développement d'une approche normative et durable.



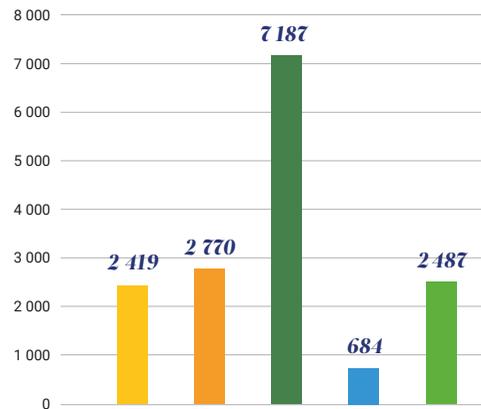
02

#PLANÈTE

100 % ACCORD DE PARIS, AGIR POUR LA PLANÈTE

Contribution aux ODD

Signatures 2021 en millions d'euros



- ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 11 – Villes et communautés durables
- ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- ODD 14 – Vie aquatique
- ODD 15 – Vie terrestre



© Didier Gentilhomme

L'AFD s'engage à accélérer la transition énergétique des pays en développement à travers sa **nouvelle stratégie Énergie** (2019-2022), laquelle ambitionne de rendre les services énergétiques plus accessibles, efficaces et décarbonés. Pour ce faire, l'AFD travaille à appuyer les politiques de transition énergétique, à mobiliser et à renforcer les acteurs de la transition, et à soutenir l'innovation.

Avec un total de **2,2 Mds€** de financements, dont 2 Mds€ par l'AFD et 0,2 Md€ par Proparco¹, l'activité dans le secteur de l'énergie retrouve son niveau moyen, après une année 2020 marquée par une baisse d'activité due au contexte sanitaire. Les engagements en faveur des énergies renouvelables et des réseaux ont quasiment doublé, avec près de 1,1 Md€ alloués sur une grande variété de technologies, de pays et d'outils financiers.

Dans le domaine de **l'efficacité énergétique**, le Groupe a poursuivi son travail au sein du Programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments (PEEB), maintenant ainsi un niveau d'engagements de **245 M€** dans des projets de bâtiments à hauts standards de performance énergétique. Le PEEB Med, un financement européen de 30 M€, a permis d'étendre cette approche à la zone méditerranéenne.

Grâce à la hausse des financements budgétaires de politique publique (726 M€ en 2021), le groupe AFD a renforcé son action en matière de **dialogue de politique publique** et d'accompagnement de straté-

gies de long terme. Enfin, le développement de l'accès à l'énergie a bénéficié de 85 M€ de financement.

La région Orientis est devenue la première zone d'intervention du secteur (environ 41 % des octrois), l'activité en Eurasie ayant fortement augmenté. L'activité en Amérique latine a également augmenté (35% des octrois). La revue à mi-parcours, cette année, de la **Stratégie de transition énergétique**, a permis de rehausser les engagements climat du Groupe, avec l'arrêt total du financement du gaz, faisant du groupe AFD un pionnier en la matière.

L'année 2021 fut aussi celle du **réflexe partenarial** : le Groupe a soutenu des alliances internationales, comme l'Alliance solaire internationale, ou des alliances locales, à l'image de l'Alliance Sahel ou de la South East Asia Energy Transitions Partnership. L'AFD a enfin participé activement à la préparation de la COP26, et a poursuivi sa collaboration avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

En résumé, l'AFD a permis en 2021 à :

- **4,6 millions** de personnes de gagner un accès à un service électrique durable ;
- **5,5 millions** de tonnes équivalent CO₂ d'être évitées ;
- **5,6 millions** de personnes de voir la qualité de leur service énergétique s'améliorer ;
- **75 MW** de capacités d'énergies renouvelables d'être installées dans les pays du G5 Sahel.

En 2021, l'AFD a permis à 4,6 millions de personnes de gagner un accès à un service électrique durable



¹ Les financements dans le domaine de l'énergie incluent les lignes de crédit énergie classées dans le secteur productif.



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



© Cyril Le Tourneur d'Ison

Près de 11 millions d'habitants et usagers des villes, toutes géographies confondues, ont vu leur qualité de vie améliorée



En 2030, plus de la moitié (60 %) de l'humanité vivra dans les villes, plus ou moins « développées », avec tout ce que cela implique en termes de concentration urbaine, d'exode des zones rurales, de diminution des activités paysannes, d'augmentation de la pollution urbaine, d'exacerbation des tensions sociales et des inégalités, de dégradation des niveaux de vie des populations et des personnes vulnérables, de risques sécuritaires (y compris sanitaire, alimentaire, etc.), et en termes de complexification de la mise en œuvre des politiques publiques urbaines, etc.

Pour le groupe AFD, la problématique des villes durables doit impérativement être abordée sous l'angle de la complexité et de la transversalité : la **ville durable** est à la fois une finalité poursuivie, mais aussi un processus de co-conception, de fabrication de **solutions innovantes** et de gestion des transitions, avec les partenaires, les acteurs territoriaux, les citoyens et les populations, vers un monde plus durable.

Dans sa stratégie « Villes durables », le Groupe poursuit trois objectifs opéra-

tionnels à travers une approche transversale « villes et climat » : amélioration de la qualité de vie des citoyens, promotion d'un **développement urbain durable** des territoires et renforcement des acteurs locaux en charge de la ville.

En 2021, **les engagements du groupe AFD en faveur de la ville durable se sont élevés à près de 2,1 Mds€** (+31 % par rapport aux engagements en 2020 – 1,6 Mds€). 42 % de ces engagements se concentrent sur des projets dans la région Orients (872 M€), 32 % dans les Trois Océans (660 M€), 19 % en Afrique (400 M€) et 7 % en Amérique latine (soit 152 M€). Ces financements ont favorisé le renforcement des capacités techniques/financières de plus de **1560 structures** intervenant dans le secteur de l'urbain et ont permis à près de **11 millions d'habitants** et usagers des villes, toutes géographies confondues, de voir leur qualité de vie améliorée, contre 6,6 millions de personnes en 2020. Le Groupe est aussi intervenu dans des conditions de grandes fragilités et a permis à **3 300 personnes de voir leur condition de vie sécurisée** dans des situations post-crisis.



5,5 millions de tonnes équivalent CO₂ économisées chaque année grâce aux efforts d'atténuation, tout au long de la vie des projets



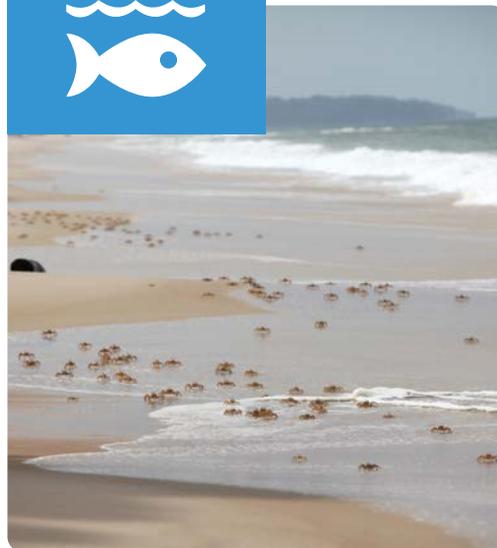
En 2021, l'AFD a financé **5,76 Mds€** d'activités à co-bénéfices climat à l'étranger, soit **57%** de ses engagements. Le montant des financements s'est élevé à 677 M€ pour Proparco, soit **34%** de ses engagements annuels. Par ailleurs, l'AFD a atteint l'objectif d'au moins 30% de financements climat favorables à la biodiversité.

La zone Orientis a été la première zone géographique d'intervention, suivie par l'Afrique, l'Amérique latine et enfin la région Trois Océans.

Les financements climat dédiés à l'**adaptation** se sont élevés à **2,04 Mds€** en 2021 ; les financements liés à l'**atténuation** à **3,96 Mds€**, en forte hausse par rapport à 2020. Les efforts d'atténuation permettront d'économiser **5,5 millions de tonnes équivalent CO₂** chaque année, tout au long de la vie des projets.

Dans le cadre de son engagement vers plus de redevabilité, le Groupe s'est efforcé de mesurer avec plus de précision l'empreinte carbone de ses opérations. Ainsi, les émissions relatives représentaient -2,92 MTeqCO₂/an, et les émissions absolues, 3,87 MTeqCO₂/an. Les émissions évitées représentaient -5,53 MTeqCO₂/an. Le Groupe a également poursuivi ses efforts d'intégration **des risques physiques** en préparant un outil d'analyse des risques de transition, qui sera déployé en 2022.

Enfin, le Groupe a maintenu ses efforts de coopération, à l'image d'une collaboration renouvelée avec le Fonds vert pour le climat, ou encore de sa participation à la seconde édition du sommet Finance en commun (FICS), qui a visé à accélérer les investissements dans les énergies renouvelables et la biodiversité.



© Pierre Terdjman / AFD

Convaincu que la **conservation et la mise en valeur des écosystèmes** sont des impératifs dans la réalisation des ODD et la co-construction d'un avenir souhaitable, le groupe AFD met en œuvre l'engagement de la France pour atténuer et mettre un terme à la dégradation de la biodiversité mondiale, et ce, à travers un mandat différencié en fonction des géographies et de leurs contextes respectifs.

Dans le cadre du partenariat France-UICN, l'AFD apporte une contribution financière, dont l'un des quatre objectifs spécifiques est la promotion d'économies bleues et la conservation à long terme des aires marines protégées



En 2021, le total des financements du groupe AFD dédiés à la biodiversité s'élève à 589 M€, avec 100 M€ destinés aux projets de conservation de la nature



Dans le cadre de sa **stratégie biodiversité**, le Groupe s'est engagé à suivre une trajectoire de croissance pour ses moyens financiers dirigés vers la biodiversité, afin d'atteindre un milliard d'euros par an d'ici 2025. Il s'est en outre engagé en faveur d'une mobilisation plus forte de la nature et des services écosystémiques pour résoudre la crise climatique avec l'atteinte, en 2022, de l'objectif suivant : 30 % de la finance climat du Groupe doit avoir un impact favorable pour la biodiversité. Enfin, le Groupe s'est engagé pour la **préservation de plus de 20 millions d'hectares de 2020 à 2022, à raison de 7 millions d'hectares par an.**

Pour l'année 2021, le total des financements du groupe AFD dédiés à la biodiversité s'élève à 589 M€, avec 100 M€ destinés aux projets de conservation de la nature. Cela correspond à 5,2 % du volume total

des engagements du Groupe sur la même période et se décline comme suit : 252 M€ en Afrique, 158 M€ dans la zone Orients, 138 M€ en Amérique latine et 32 M€ dans la zone des Trois Océans.

Dans ces différentes régions, le Groupe a financé et/ou accompagné une palette de projets pro-nature : en faveur des aires protégées terrestres et maritimes au Sénégal, en Gambie, en Guinée, etc. ; au profit de la lutte contre l'érosion côtière dans la province de Ca Mau, au Vietnam (financement total de 23,8 M€) ; au service de la restauration écologique du lac Shi en Chine (70 M€ de prêt souverain) ; en accompagnement au programme d'appui à la stratégie Forêts 2020-2030 du Maroc (100 M€ de financements en prêt souverain et 3 M€ en subventions). Le groupe AFD multiplie les partenariats, intègre des réseaux et/ou des programmes, poursuit le renforcement du dialogue avec ses pairs, promeut l'expertise française, croise les expertises Sud-Nord, finance des programmes de recherche (programme Ecopronat en faveur du développement d'une économie pro-nature). Il cherche des synergies avec ses partenaires, dont des organismes publics (Office français de la biodiversité, Fédération des parcs naturels régionaux, etc.), des ONG internationales (WWF France, Critical Ecosystem Partnership Fund, Wildlife Conservation Society avec qui le Groupe a signé un accord-cadre en 2021), et des réseaux d'acteurs (Union internationale pour la conservation de la nature qui bénéficiera d'un financement de l'AFD total de 7 M€ sur la période 2021-2024).



© Srishti Bhardwaj



Un projet emblématique

#PLANÈTE

AMÉRIQUE
DU SUD

SUBVENTION
DE 10M€

« SOY BARRANQUILLA »



© Thibault Hatton

LE GROUPE ACCOMPAGNE DEPUIS 2020 LA VILLE COLOMBIENNE DE BARRANQUILLA DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SON PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2020-2023 « JE SUIS BARRANQUILLA », NOTAMMENT GRÂCE À UN PRÊT DE 120 MILLIONS D'EUROS EN PESOS COLOMBIENS VISANT À ACCOMPAGNER LES OBJECTIFS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, DE RESTAURATION, DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT, DE GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES NATURELLES ET D'INCLUSION SOCIALE DES POPULATIONS VULNÉRABLES.

Cette opération est inédite, à la fois en tant que premier prêt accordé par l'AFD à la ville de Barranquilla, mais aussi en tant que premier prêt en monnaie locale dans l'un de nos pays d'intervention d'Amérique du Sud.

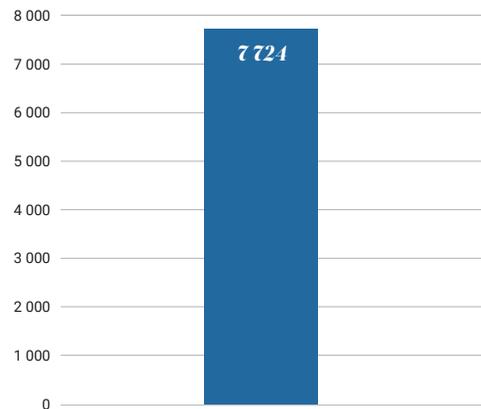


03
#PAIX

LE DÉVELOPPEMENT 3D, DIPLOMATIE, DÉFENSE, DÉVELOPPEMENT : AGIR POUR LA PAIX

Contribution aux ODD

Signatures 2021 en millions d'euros



■ ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces



© Karkara Gouré / AFD

Les engagements 2021 de l'AFD devraient bénéficier à **plus de 13 millions de personnes** vivant dans les zones fragiles, dont **plus de 5 millions** dans le cadre des financements Paix et résilience Minka. Le fonds, créé en 2017, a mobilisé **209,8 M€** en 2021 en faveur de 43 projets, un volume supérieur à celui de l'année 2020, en ligne avec l'objectif fixé par le Cicid (200 M€/an à horizon 2021).

Le Fonds Minka soutient quatre initiatives de réponse régionale aux bassins de crises du Sahel, du lac Tchad, de la RCA et du Moyen-Orient. Dans le but de promouvoir des institutions solides et efficaces, 22% des financements Minka bénéficient aux gouvernements partenaires, même si le soutien aux organisations civiles reste primordial, le rôle des acteurs locaux devenant de plus en plus prégnant dans la résolution des conflits et des crises. Par ailleurs, le Groupe a renforcé son expertise sur la question de la consolidation de la paix en structurant un **réseau d'experts « Fragilités »**. Ces projets de recherche renforcent le capital de connaissances de l'AFD et soutiennent l'élaboration de projets visant la consolidation de la paix, dans le souci de « **Ne pas nuire** ».

Les compétences en termes de gouvernance, déléguées au Groupe en 2016, visent également l'avènement de sociétés justes et inclusives. L'activité Gouvernance de l'AFD a atteint en 2021 un niveau sans précédent **d'un milliard d'euros**.

La gouvernance financière, qui consiste à assurer ou amener la bonne gestion de la ressource publique, a fait l'objet de 905 M€ de financements en 2021, comme au Burkina Faso afin d'inciter

le gouvernement à investir dans les zones les plus vulnérables et dans les services publics.

L'AFD a par ailleurs continué d'investir en faveur d'une **action publique responsable** à travers des projets de **réforme des États (51,72 M€ en 2021)**. L'AFD a par exemple contribué à renforcer la capacité de l'État tunisien à anticiper et réagir aux risques de catastrophes naturelles, afin de mieux protéger les populations et le capital économique.

Dans le domaine de la **justice** (21,52 M€ alloués en 2021), l'AFD a œuvré à garantir le **respect des droits économiques, sociaux et environnementaux**. Un projet multi-pays au Mexique, au Costa Rica, en Équateur et en Bolivie de 2 M€ doit ainsi permettre de favoriser l'efficacité de la justice et l'exercice de la citoyenneté en matière environnementale et climatique.

Dans le domaine des **processus démocratiques et des médias** (20,74 M€ en 2021), l'AFD a alloué une subvention de 3 M€ pour la mise en place d'un Fonds d'innovation pour la société civile en Éthiopie (CSIF) afin d'accompagner le développement d'une société civile pluraliste, en renforçant les capacités de trois consortiums d'OSC éthiopiennes dans les domaines des droits humains, du genre et des médias.

Dans le domaine des **migrations** (5,04 M€ en 2021), l'AFD accompagne les politiques migratoires de ses pays partenaires pour faire des migrations un facteur de développement et lutter contre les vulnérabilités résultant des migrations contraintes.

En 2021, les engagements de l'AFD devraient bénéficier à plus de 13 millions de personnes vivant dans les zones fragiles, dont plus de 5 millions dans le cadre des financements Paix et résilience Minka





Un groupe
engagé pour
les ODD

Un projet
emblématique

#PAIX

LE PROJET NEXUS

*Urgence développement
paix (UDP)*

 NIGER

 SUBVENTION
DE 10M€



© Olivier Girard

EN 2021, L'AGGRAVATION DE LA SITUATION SÉCURITAIRE AU NIGER A ENTRAÎNÉ LE DÉPLACEMENT INTERNE DE PRÈS DE 260 000 PERSONNES, DÉJÀ VULNÉRABLES AUX CHOCS CLIMATIQUES, DANS LES SEULES RÉGIONS DE TILLABÉRI, TAHOUA, DIFFA ET MARADI.

La situation est particulièrement alarmante dans les zones frontalières du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Le projet Nexus UDP

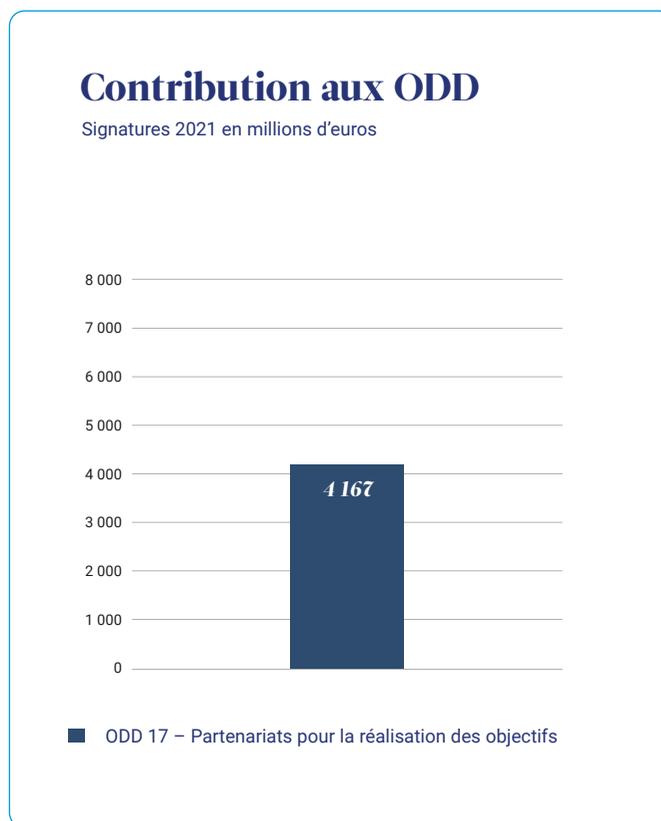
cible 10 communes de la Zone des trois frontières pour développer une démarche pilote de mise en œuvre de l'approche Nexus urgence-développement-paix dans le domaine de la sécurité alimentaire. Il appuiera les collectivités territoriales dans la délivrance d'interventions structurantes – services aux agriculteurs, investissements agropastoraux, prévention des conflits – et renforcera la réponse aux crises dans la région, où près de 600 000 personnes sont en situation d'insécurité alimentaire.



#PARTENARIATS

04

LE RÉFLEXE PARTENARIAL, AGIR AVEC LES AUTRES POUR PLUS D'IMPACT





Un groupe
engagé pour
les ODD

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Pour réaliser son ambition d'être un groupe « 100% ODD » et « 100% Accord de Paris », le groupe AFD n'agit pas seul. Bien au contraire, il a pleinement intégré dans sa stratégie l'importance de l'ODD 17 et a inscrit dans sa démarche un « réflexe partenarial » grâce auquel il met en œuvre ses actions dans le cadre de partenariats multiples, divers et variés. Le Groupe agit de concert avec des partenaires français, européens (UE, acteurs nationaux européens...), internationaux et locaux dans les différents pays partenaires où il intervient.

En 2021, le Groupe a commencé des rencontres avec les grands réseaux internationaux d'OSC (Forus, FIDH, Groupe initiatives, IECD, MDM, HI, Gret). Il a conforté encore plus sa coopération avec les acteurs de l'écosystème des organisations de la société civile – OSC françaises, notamment en renouvelant plusieurs conventions de partenariat pluriannuel – CPP (avec CCFD-Terre Solidaire, IECD et AVSF) et en signant une nouvelle CPP avec le Secours catholique. **Durant cette année, le groupe AFD a mobilisé près de 375 M€ en faveur des OSC.** Dans le cadre du seul dispositif Initiatives-OSC, le groupe AFD a financé 145 projets à travers 114 OSC françaises pour un montant global avoisinant 116 M€ : ces financements ont indirectement permis d'appuyer près de **7 500 OSC partenaires du Sud et de cibler plus de huit millions de bénéficiaires finaux.**

Au nombre des projets emblématiques (portés par les OSC) financés par le Groupe, il est possible de mentionner, entre autres, une subvention à hauteur

de 2,1 M€ de Acting for Life pour son programme de renforcement de la transition des systèmes agricoles et alimentaires au Bénin, au Burkina Faso, au Togo, en Colombie et au Pérou. Le Groupe a alloué une subvention de 0,32 M€ à Santé Sud afin de l'accompagner dans son initiative en faveur de la promotion de la santé, des droits sexuels et reproductifs et de la santé infantile dans les zones rurales d'Analamanga (Madagascar). L'ONG La Voix de l'enfant a bénéficié d'une subvention de 1,6 M€ dans le cadre de son projet de renforcement de l'accès à l'établissement d'un acte d'état civil pour les enfants du Nord-Kivu (République démocratique du Congo).

La coopération avec les OSC s'est faite également à travers une production de connaissances et un dialogue stratégique plus étroit avec elles. Ainsi, en 2021, le Groupe a multiplié les rencontres et dialogues de haut niveau avec les OSC (Coordination Sud, Oxfam, C2A, ACF, RSF, etc.) sur des thématiques variées (climat, biodiversité, éducation, financement du développement, droits de l'Homme, Sahel, etc.), et il a organisé une grande conférence sur les droits humains et diverses problématiques.

En 2021, le Groupe a poursuivi son travail d'ancrage dans les territoires, en reprenant les rencontres en régions avec les collectivités, leurs collectifs et les acteurs agissant dans le champ de la coopération des territoires, afin de consolider et d'étendre les liens existants, d'aller à la rencontre de nouveaux exécutifs locaux et de poursuivre le travail de plaidoyer en faveur de l'Action extérieure des collectivités

**En 2021
le groupe AFD
a mobilisé
près de
375 M€
en faveur
des OSC**





territoriales – AECT. À travers le dispositif d'appui à l'action internationale des collectivités territoriales (DCOL de Cités unies France) et la Facilité de financement des collectivités territoriales françaises (FICOL, en 2021, 9 M€ engagés par l'AFD pour 82 projets portés par 60 collectivités territoriales), le Groupe a accéléré et renforcé ses actions de mobilisation et d'accompagnement des actions extérieures des collectivités territoriales françaises en faveur des ODD. Par ailleurs, le Groupe a œuvré pour des partenariats structurants avec certains établissements publics français (Cirad, IRD, CFI, CNES, ou encore l'Ademe...) et pour le dialogue avec les acteurs économiques français (Business France, Medef International, Syntec ingénierie, etc.).

À l'échelle européenne, le groupe AFD a consolidé davantage son ancrage européen à travers l'accentuation du dia-

logue avec la Commission européenne sur le Fonds européen de développement durable (FEDD+) et sur les enjeux de finance climat, du double alignement sur l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris portés par l'International Development Finance Club – IDFC, présidé par l'AFD. Il a pu mobiliser auprès de la Commission 274 M€ confiés à l'AFD et à Proparco, ainsi que 157 M€ de contrats signés avec Expertise France. Fort de son dynamisme partenarial, le Groupe a finalisé avec succès le renouvellement de son accréditation auprès de l'UE.

Auprès des acteurs nationaux européens, le groupe AFD a continué sa coopération avec le Foreign Commonwealth and Development Office – FCDO (en mettant à leur disposition un expert climat AFD afin d'appuyer les préparatifs de la COP26), et a renforcé sa relation avec la GIZ et le KfW (sur l'architecture européenne de l'aide). Il a activement participé à l'opérationnalisation du Plan d'investissement extérieur – PIE de l'Union européenne et s'est impliqué dans l'exercice de programmation des initiatives « Équipe Europe », notamment à travers la mise en place d'un dispositif de cofinancement commun en lien avec trois autres acteurs bilatéraux européens (KfW, Cassa depositi e prestiti – CDP et l'Agence espagnole pour la Coopération internationale au développement – AECID).

Dans sa volonté de renforcer ses partenariats existants avec les principaux acteurs internationaux et sa recherche de nouveaux partenaires pouvant jouer un rôle structurant dans la réorientation des flux et des stocks financiers favorables à la réalisation des ODD, le Groupe a poursuivi sa coopération avec :

- **Les banques multilatérales et régionales de développement** : renouvellement en août 2021 de l'accord-cadre de cofinancement avec le groupe Banque mondiale (GBM), premier partenaire financier du groupe AFD.
- **Le FMI** : dialogue de haut niveau entre les directions respectives

du FMI et du groupe AFD, et préparation conjointe d'un document sur le rôle des banques publiques de développement dans le renforcement de la résilience et la transition vers le développement durable.

- **Les agences des Nations unies** : le groupe AFD a renforcé sa collaboration avec les agences des Nations unies (PNUD, Unicef, Unesco, BIT, ONU Femmes, etc.) qui ont massivement participé au Sommet FICS.
- **Des ONG internationales et des fondations philanthropiques** : 2021 a vu le premier échange de personnel entre le Groupe et le Comité International de la Croix Rouge – CICR et des opérations communes ont eu lieu en Irak et au Tchad.



© Paul Kabre pour l'AFD



Un projet emblématique

#PARTENARIATS

ACTING FOR LIFE

📍 BÉNIN, BURKINA FASO, TOGO, COLOMBIE ET PÉROU

💰 SUBVENTION DE 2,1M€



© Alzar Raldés / AFD

RENFORCER LA TRANSITION DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES AU BÉNIN, AU BURKINA FASO, AU TOGO, EN COLOMBIE ET AU PÉROU.

La 1^{re} phase de cette convention programme renforcera les systèmes agricoles et alimentaires par une meilleure maîtrise de l'aval de la filière. Elle se déroulera dans cinq pays (Bénin, Burkina Faso, Togo, Colombie et Pérou) avec huit partenaires locaux.

Le projet met au cœur de son approche une meilleure articulation de l'agriculture familiale avec les marchés locaux, des aliments de qualité produits localement pour répondre aux besoins des consommateurs, une plus grande professionnalisation des acteurs des filières et des partenariats plus durables et équitables. Le projet cible 14 200 bénéficiaires dont des producteurs, des associations de transformateurs, des commerçants et des consommateurs.



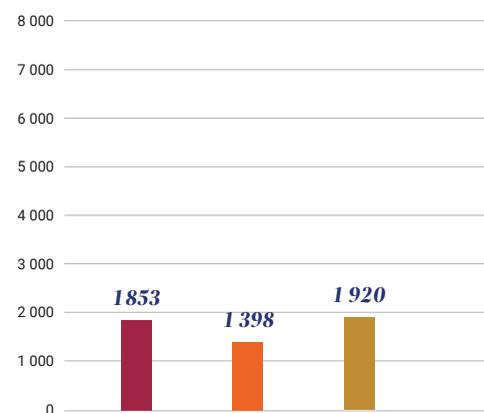
#PROSPÉRITÉ

05

TRAVAIL DÉCENT, CONSOMMATION DURABLE, AGIR POUR LA PROSPÉRITÉ

Contribution aux ODD

Signatures 2021 en millions d'euros



- ODD 8 – Travail décent et croissance économique
- ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 12 – Consommation et production responsables



En 2021, l'AFD a alloué **96 M€** d'engagements à des projets de formation professionnelle visant l'amélioration de l'employabilité des jeunes, ainsi que les transitions, notamment la transition énergétique et les transitions agricole et rurale, par le développement des compétences. Une étude lancée en 2021 a visé à analyser les difficultés d'insertion rencontrées sur le marché par les sortantes diplômées et certifiées de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur dans quatre pays d'Afrique centrale. Après l'établissement d'un diagnostic, elle prévoit la mise en place d'un appui futur à l'entrepreneuriat féminin des sortantes en Afrique centrale.

En Tunisie, l'AFD a subventionné à hauteur de 4 millions d'euros le **Dispositif nouvelle chance**, un programme axé sur l'employabilité, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes de 18 à 30 ans en situation d'échec scolaire (Neet¹). S'inscrivant sur une période de trois ans, ce projet propose des programmes individualisés alternant des périodes d'immersion en entreprise et un accompagnement personnalisé, et bénéficiera directement à **1 000 jeunes**. Un dispositif pilote sera également mis en place pour les jeunes en marge du monde professionnel.

¹ Not in Education, Employment or Training.

96 M€
d'engagements
dédiés
à des projets
de formation
professionnelle
visant
l'amélioration
de l'employabilité
des jeunes



© Ibrahima Kebe Diallo



© Ricci Stryock



CHOOSE AFRICA:

**Trois milliards d'euros
engagés par le groupe
AFD au bénéfice
de 26 000 START-UP,
TPE ET PME**

Quatre ans après le discours de Ouagadougou, au cours duquel le président de la République Emmanuel Macron affirmait l'engagement de la France à accompagner la révolution de l'entrepreneuriat en Afrique, le Groupe AFD a dépassé l'objectif initial de l'initiative Choose Africa, avec 3 milliards d'euros engagés à fin décembre 2021. Près de 250 partenaires locaux contribuent à la réussite de cette initiative sur l'ensemble du continent africain. Lancée en 2018 avec un objectif de 2,5 milliards d'euros à déployer avant fin 2022, l'initiative française Choose Africa concrétise le renforcement de l'engagement de la France auprès des start-up, TPE et PME africaines. L'AFD et sa filiale dédiée au secteur privé Proparco ont ainsi mis leur expertise et l'ensemble de leurs outils de financement et d'accompagnement au service de ces entreprises qui jouent un rôle déterminant dans la création d'emplois et l'accès aux biens et services essentiels sur le continent.

Sur les 3 milliards d'euros engagés par le Groupe AFD au 31 décembre 2021, ce sont :

- 2,5 milliards d'euros sous forme de prêts ou de garanties à des institutions financières locales pour accroître l'accès au crédit des TPE/PME ;
- 470 millions d'euros par des investissements en capital ;
- 45 millions d'euros sous forme d'accompagnement technique.

Ces financements sont déployés par près de 250 partenaires locaux – banques, fonds d'investissement, institutions de microfinance et incubateurs – au bénéfice de plus de 26 000 TPE/PME et de dizaines de milliers de microentrepreneurs. Au total, ce sont plus de 1,5 million d'emplois qui seront soutenus au travers de cette initiative. Près de 2 500 entreprises bénéficieront également d'un accompagnement technique.

Une initiative renforcée en 2020 en réponse à la crise et de bons résultats ont notamment pu être observés grâce au soutien du gouvernement français et aux financements alloués dans le cadre du volet Résilience de Choose Africa, lancé en novembre 2020. Ce volet a permis de compléter l'offre du groupe AFD avec des outils adaptés aux besoins des TPE/PME affectées par la crise. 780 millions d'euros ont été déployés dans le cadre de ce volet Résilience.

Cet effort français a catalysé la mobilisation européenne et internationale en faveur de l'entrepreneuriat africain, qui s'est matérialisée à Paris en novembre 2020 à l'occasion du premier Sommet Finance en commun. Une vingtaine d'institutions de financement du développement, dont Proparco, s'y étaient engagées à soutenir les TPE/PME africaines pour permettre une reprise économique durable et inclusive.



Un groupe
engagé pour
les ODD



© Marc Le Chélar

9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



1
Agence pour la sécurité
de la navigation aérienne
en Afrique et à Madagascar.

**Au cœur de nos
priorités :
promouvoir
une indus-
trialisation
durable
et encourager
l'innovation**



2
[https://github.com/Siggg/
digital_decarbonation](https://github.com/Siggg/digital_decarbonation)

Dans le cadre de la transition numérique et technologique, l'AFD accompagne de nombreux projets dans les domaines des **transports**, de **l'énergie** et des **nouvelles technologies**. Promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation sont au cœur de nos priorités. Dans le domaine des transports et de la mobilité, après une année 2020 très affectée par la crise du Covid-19, l'activité a repris, malgré un contexte encore restreint, avec **967M€** d'engagements. **76 %** de ces projets présentent un co-bénéfice climat, et **62 %** d'entre eux contribuent à réduire les inégalités de genre. Le Groupe poursuit par ailleurs sa stratégie **Mobilité et transports** adoptée en 2019 et qui vise des systèmes de mobilité inclusifs, sobres en carbone, performants et sûrs.

Le Groupe souhaite d'abord promouvoir des **villes « vivables » et inclusives**, en contribuant à l'effort de décarbonation. Ainsi, en 2021, il a financé des projets de transport collectif capacitaire, à l'image par exemple des métros et tramways turcs. De plus, le Groupe vise à **développer le potentiel économique et social des territoires** à l'échelle nationale, à travers un maillage de routes nationales et rurales, des politiques de maintenance et de sécurité, et un soutien aux réseaux de chemin de fer. Enfin, l'AFD ambitionne **d'intégrer les économies dans le jeu du commerce mondial**, en améliorant l'efficacité et la sobriété énergétique des

secteurs portuaire et aéroportuaire. L'AFD a ainsi approuvé en 2021 un projet dans le secteur aérien en Afrique, en partenariat avec l'Asecna¹.

Dans le secteur du numérique, l'activité est restée stable par rapport à 2020. Ce secteur couvre une gamme d'activités assez larges, allant des **infrastructures matérielles et logicielles** d'accès aux services numériques, au soutien à **l'innovation entrepreneuriale numérique** en passant par la **mise en ligne des services essentiels aux transitions** et la **modernisation numérique** de leurs opérateurs.

Cette année, de nouvelles opportunités de projets ont été identifiées dans les domaines de la connectivité internationale des pays, du maillage terrestre transfrontalier, des infrastructures de télécommunications et de l'équipement en réseau informatique dans les administrations.

Dans ce contexte, l'AFD a cette année élaboré une **méthodologie de calcul de bilan carbone**, permettant à des projets d'infrastructures numériques de prouver leur capacité à atténuer fortement les émissions de gaz à effet de serre d'un territoire donné². Cette méthodologie a permis de réduire les trajets carbonés domicile-travail, mais aussi et surtout de réduire le besoin en immobilier de bureau, grâce à la promotion du partage de bureaux (« flex office »). En milieu rural, la modélisation permettra d'accélérer la transition agroécologique.



Un projet
emblématique

#PROSPÉRITÉ

LE PROJET YAOUNDE CŒUR DE VILLE



CAMEROUN



66M€ DE
FINANCEMENT SUR C2D



© Rodrig Mbock

LES DÉPLACEMENTS À YAOUNDÉ (3,3 M D'HAB.) SONT ESSENTIELLEMENT RÉALISÉS EN TAXIS COLLECTIFS (40% DES DÉPLACEMENTS) OU À PIED (33%). OR LES AMÉNAGEMENTS POUR LES PIÉTONS ET USAGERS DES TRANSPORTS PUBLICS SUR LA VOIRIE SONT TRÈS LIMITÉS, CE QUI ENGENDRE UNE FORTE INSÉCURITÉ ROUTIÈRE : 3 MORTS ET 15 BLESSÉS GRAVES PAR JOUR DANS LA VILLE. DANS LA SUITE DU PLAN DE MOBILITÉ URBAINE DÉVELOPPÉ GRÂCE AU PARTENARIAT MOBILISEYOURCITY, CE PROJET AMÉLIORERA ET RENDRA PLUS SÛRES LES INFRASTRUCTURES STRUCTURANTES POUR LA MOBILITÉ : RÉAMÉNAGEMENT DE SIX CARREFOURS, DE DEUX GARES ROUTIÈRES ET DES CHEMINEMENTS PIÉTONS (TROTTOIRS, INTERSECTIONS).

L'accent mis sur les modes actifs – la marche en l'occurrence – est innovant, du point de vue de la communauté urbaine de Yaoundé. Autre innovation : le projet comprend une dimension participative avec une « pépinière urbaine » pour aménager l'espace public. En facilitant l'usage des transports collectifs et de la marche, le projet permet d'améliorer la vie quotidienne de la population de Yaoundé, notamment des plus vulnérables, et d'accroître la productivité économique de la ville en accompagnant une politique de transport durable et inclusive. À travers ce projet, ce sont environ 430 000 personnes qui gagnent ainsi un accès amélioré à un transport durable. Les impacts incluent également des gares routières plus sûres et confortables, une réduction de la congestion, une amélioration de la qualité de l'air et une réduction des émissions de GES de 8 000 TeqCO₂/an.



2 DISPOSITIF D'ANALYSE ET AVIS DÉVELOPPEMENT DURABLE

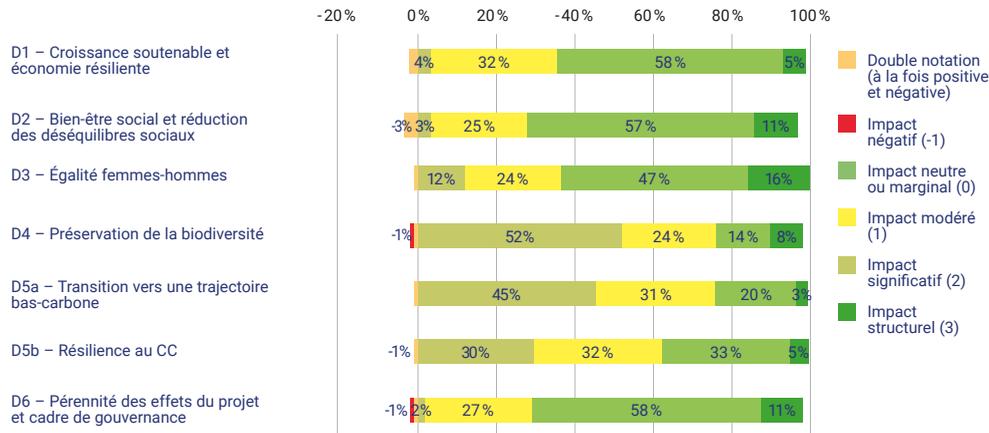
Afin de renforcer la prise en compte du développement durable dans les projets financés et de garantir leur cohérence avec les stratégies adoptées, l'AFD s'est dotée en 2014 d'un dispositif Analyse et avis développement durable. Ce dispositif se matérialise par une analyse réalisée par l'équipe projet au cours de l'instruction, qui permet d'apprécier les effets attendus du projet (positifs, neutres ou négatifs) sur chacune des dimensions du développement durable (biodiversité, climat, lien social, genre, économie et gouvernance). La cellule Analyse et avis développement durable du département en charge de la stratégie émet ensuite un avis indépendant sur le projet pour qualifier l'alignement du projet au développement durable. Cet avis peut être favorable, favorable avec recommandations, réservé, négatif ou émis sous la forme d'un visa dès l'identification. C'est un outil d'aide à la décision qui figure dans les notes transmises aux instances de décision de l'AFD.



© Alexander Schuecke

En 2021, 186 projets ont fait l'objet d'un avis développement durable, représentant un volume de 7,4 Mds€.

Si tous les projets sur financement AFD font l'objet d'une analyse développement durable, tous ne font pas l'objet d'un avis indépendant développement durable. Le périmètre de l'avis développement durable concerne les opérations de l'AFD dans les États étrangers et en Outre-mer. 2021 a été marquée par l'application de la réforme du dispositif d'analyse et d'avis adoptée en octobre 2020.



Cette évolution a notamment consisté à mettre en place une approche différenciée pour l'émission des avis en fonction des enjeux développement durable des projets. Un visa a été introduit au stade de l'identification pour les projets présentant une forte présomption d'alignement aux enjeux du développement durable. En 2021, 50 projets, soit 27% des projets examinés, représentant près d'un milliard d'euros, ont fait l'objet d'un visa à l'identification. Ces visas ont été émis pour des projets dans une diversité de secteurs (transport, éducation, énergie, eau et assainissement, agriculture, etc.) et de géographies d'intervention. Sur le deuxième volet de la réforme concernant le dispositif d'alerte, un avis négatif a été émis en 2021.

En 2021, 60 % des projets ont reçu un avis favorable ou un visa, dont 33 % d'avis favorables et 27 % de visas. Cela signifie que, pour ces 112 projets, les enjeux du développement durable

ont été considérés comme bien traités dans le cadre de l'instruction du projet. Ce chiffre est stable par rapport à 2020.

En 2021, 36 % des projets ont reçu un avis favorable avec recommandations.

Là encore, ce chiffre est resté relativement stable par rapport à 2020. La proportion d'avis réservés et négatifs est de 4%, soit 6 avis réservés et 1 négatif, un chiffre stable par rapport à 2020, mais en hausse par rapport à la période 2014-2019.

Les 7 projets qui ont fait l'objet d'un avis réservé ou négatif en 2021 concernent chacun un secteur différent : assainissement et drainage pluvial, innovations numériques, production d'énergie, conservation de la biodiversité, développement intégré de communes, politique de l'habitat et amélioration de l'offre de soins.

En 2021, environ **31 % des projets ont connu une évolution positive de l'avis développement durable** entre le stade provisoire et le stade définitif.



3 METTRE NOTRE ORGANISATION EN COHÉRENCE AVEC LES ODD

¹ <https://www.afd.fr/fr/actualites/communique-de-presse/afd-lance-nouvelle-obligation-durable-eu2-milliards-0125-maturite-29-septembre-2031>

Développer la finance durable



En 2020, l'AFD publiait son nouveau cadre d'émission obligataire Objectifs de développement durable. Ce nouveau document de référence permet de refléter dans son ensemble l'activité de prêt du groupe AFD. Le cadre a été rédigé dans le respect des *Green and Social Bond Principles* et des *Sustainable Bonds Guidelines**. Il a été revu par l'agence de notation extra-financière Vigeo-Eiris en tant que *Second Party Opinion*. Il donne à l'AFD la possibilité d'émettre trois types d'obligations : durables, climat et sociales. Après une présentation du cadre à l'automne 2020, une émission durable inaugurale a suivi, récoltant 5,6 milliards d'euros d'intérêts de la part des investisseurs, pour un volume final de 2 milliards d'euros. Cette émission a complété l'émission climat de 1 milliard d'euros réalisée au premier semestre 2020, portant le volume des emprunts durables au sens large à 30 % du total des emprunts sur l'année. En 2021, le groupe AFD a réalisé 48 % de son programme d'emprunts de l'année sous format thématique, en émettant 2 mil-

liards d'euros à 10 ans et 1,5 milliard d'euros à 7 ans sous format durable¹.

Le groupe AFD intègre la responsabilité sociétale dans son système de gouvernance et dans ses activités. Dans

ce cadre, il prend des mesures destinées à évaluer et maîtriser les risques environnementaux et sociaux (E&S) des opérations qu'il finance. Il met en place des procédures visant à identifier, prévenir ou atténuer les dommages environnementaux et sociaux, ainsi que les atteintes aux droits humains susceptibles de résulter de ces activités. Cette démarche de maîtrise des risques E&S se décline à toutes les étapes du cycle du projet, de l'identification à l'approbation du financement, jusqu'au suivi et à l'évaluation *ex post*.

Cette approche est complétée par l'existence de **deux mécanismes de traitement des réclamations environnementales et sociales**, respectivement pour l'AFD et pour Proparco (cf. *infra*). Ceux-ci contribuent à gérer un risque opérationnel. Lorsque des impacts environnementaux et sociaux néfastes ou inattendus n'ont pas pu être évités, réduits ou compensés selon les dispositions des plans de gestion E&S des projets dont le financement est mis en œuvre par l'AFD ou par Proparco, ces mécanismes permettent de rechercher des voies de médiation².

2021 aura également été marquée par le second sommet du FiCS (Finance in Common Summit), co-organisé avec la Cassa di Risparmio di Padova e Rovigo (CRP).

* <https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/the-principles-guidelines-and-handbooks/>

² Les pages des sites de l'AFD et de Proparco dédiées à ces dispositifs sont disponibles aux adresses suivantes : Pour l'AFD : <https://www.afd.fr/fr/dispositif-de-gestion-des-reclamations-environnementales-et-sociales> Pour Proparco : <https://www.proparco.fr/fr/icm>



© Kibuuka Mukisa Oscar

Fil conducteur désormais structurant de l'action partenariale du groupe AFD, la préparation de cette deuxième édition tenue en octobre 2021 a donné lieu à un dialogue très régulier avec nos partenaires internationaux, y compris au sein de la filière « Finance » du G20. Pour la première fois, le communiqué final des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales a reconnu le rôle de la coalition mondiale des banques publiques de développement dans l'alignement avec l'Accord de Paris et l'atteinte des ODD. Forte de ce mandat, la coalition est désormais en capacité de renforcer ses contributions aux différentes séquences clefs de la coordination internationale pour le développement durable.

Agir pour l'égalité femmes-hommes, la diversité et l'inclusion



L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue un enjeu majeur de la politique de ressources humaines du groupe AFD, qui a pour objectif de promouvoir la diversité et l'égalité des chances. Elle est ancrée dans les valeurs du Groupe et fait partie intégrante de sa démarche de respon-



sabilité sociétale. Un nouvel accord « égalité professionnelle », signé avec les partenaires sociaux, est en vigueur depuis janvier 2021. Garantir l'égalité professionnelle, développer la mixité dans les emplois à tous les niveaux et dans les différentes fonctions, et promouvoir la parité entre les femmes et les hommes, représente une source de progrès et de performance globale, tant économique que sociale. Cette démarche se veut cohérente avec la démarche initiée par le Groupe sur le plan de ses opérations, en faisant de la thématique du genre un levier d'atteinte des ODD.

Un nouvel accord en matière d'égalité professionnelle, applicable de 2021 à 2023, identifie les priorités suivantes en matière d'égalité professionnelle au sein du Groupe : l'accès à l'emploi, la promotion et l'évolution professionnelle, l'égalité salariale, l'organisation du travail, la conciliation vie personnelle/vie professionnelle,

la formation et la sensibilisation à l'égalité professionnelle, l'action dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales. L'AFD augmente ses objectifs en termes de recrutement des femmes ingénieures, de promotion des femmes sur des postes à haut niveau de responsabilité et d'expatriation. En plus du maintien de ses engagements antérieurs, l'AFD innove par la mise en place d'un dispositif de soutien pour les proches aidants. La formation au recrutement sans discrimination devient obligatoire pour les managers. En 2021, un dispositif de prévention et de lutte contre les violences conjugales a été mis en place. L'AFD a signé la charte d'engagement contre les violences conjugales en la présence de la ministre Élisabeth Moreno. Grâce à un partenariat avec le collectif interentreprises OneInThreeWomen, soutenu par la fondation Agir contre l'exclusion, l'AFD bénéficie d'un module de formation en ligne dédié au sujet des violences conjugales et les responsables ressources

1
<https://certification.afnor.org/ressources-humaines/label-egalite-professionnelle-entre-les-femmes-et-les-hommes>

2
<https://certification.afnor.org/ressources-humaines/label-diversite>



© Isabelle Bonillo / AFD

humaines ont reçu une formation plus approfondie. Une campagne de communication a informé tous les salariés des contacts utiles et de l'aide sociale actionnable en cas de violences conjugales.

Les efforts de l'AFD concernant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ont été reconnus cette année par l'**obtention de la labellisation Afnor égalité professionnelle**¹.

L'AFD a publié son index égalité femmes-hommes au 1^{er} mars 2021 conformément à la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (2018). Cet index est de 92 points sur 100.

L'enjeu de la diversité est au cœur de l'action et de la politique de ressources humaines du groupe AFD, avec 85 agences et bureaux et 17 directions régionales dans le monde. Les équipes de femmes et d'hommes au siège et sur le terrain sont diverses, plurielles, multiculturelles, multigénérationnelles. L'AFD a engagé une démarche structurante en faveur de la diversité et de l'inclusion depuis 2019.

Cet engagement a été reconnu par l'**obtention du label Afnor diversité**² en 2021.

L'AFD a poursuivi ses actions : sensibilisation, formation, recours à une cellule d'écoute externe, participation à un baromètre de l'inclusion. En octobre 2021, l'AFD a organisé sa première Semaine des diversités et de l'inclusion. À cette occasion, les salariés ont pu être sensibilisés lors de conférences à l'inclusion des professionnels LGBT+, au racisme et aux discriminations concernant l'âge et le handicap. Des sessions de présentation de la politique diversité ont été organisées dans les directions, l'objectif étant que toutes les équipes soient informées des engagements de l'AFD. Le groupe des Relais diversité a fêté sa première année d'existence et un groupe de travail pour l'inclusion des personnes LGBT+ à l'AFD a été lancé. Le parcours de formation au management contient une séquence dédiée aux discriminations, à la diversité et à l'inclusion. Fin 2021, 38 % des managers ont suivi la formation en ligne « Recruter sans discriminer ».



Témoignage de

**Cyril
Cosar**

**psychologue externe
pour le réseau**

« L'AFD a mis en place un dispositif de prévention des risques psychosociaux et d'amélioration de la qualité de vie au travail : Psycholab. Dans ce cadre, la mission de ce dispositif est d'intervenir en renfort et en support du personnel à travers le réseau, sous la forme d'une mise à disposition d'entretiens, de soutien, de renfort avec des psychologues et des psychiatres. Ces entretiens sont proposés en français, en anglais, en espagnol ou en arabe, à distance, donc en visio ou en audio, selon les possibilités techniques. Psycholab est composé de deux psychologues cliniciens et de deux psychiatres, tous expérimentés dans le secteur de la solidarité internationale et de l'appui à distance. Nous sommes des intervenants neutres, externes, confidentiels et spécialistes : spécialistes de l'expatriation, des contextes, de l'interculturalité et de l'équilibre psychologique dans ces types de situation. Nous intervenons de différentes manières : pour les expatriés, en amont de l'expatriation, en étant présents dans les différentes préparations à l'expatriation, en ayant un entretien individuel avec chaque partant ; et durant l'activité pour l'ensemble du personnel, sur sollicitation directe, de façon à pouvoir poser la situation et échanger individuellement. Nous pouvons également intervenir de façon collective à distance, en proposant des groupes et des échanges, des groupes de parole sur les situations particulières mais également sur place en cas d'incidents ou d'événements plus dramatiques en intervenant directement auprès des victimes ou des personnes impactées. Cet accompagnement s'adresse à l'ensemble du personnel du réseau de l'AFD, que ce soit des expatriés ou des agents locaux. »



Maîtriser l'empreinte carbone du groupe AFD



La trajectoire bas-carbone se décline en interne au sein du groupe AFD et dans sa chaîne de valeur par des mesures opérationnelles de réduction de l'impact de son activité. Le groupe AFD se mobilise ainsi pour **maîtriser ses émissions directes de gaz à effet de serre (GES)** en agissant simultanément sur la réduction de ces émissions et sur leur compensation par des actions contribuant aux ODD. L'évaluation annuelle de l'empreinte carbone du Groupe permet d'identifier ses forces et ses vulnérabilités.

Concernant les émissions de GES globales du siège, le bilan révèle une légère diminution des émissions de 8 % entre 2020 (21 388 TeqCO₂, soit 12,2 TeqCO₂ par agent) et 2021 (19 707 TeqCO₂, soit 11,2 TeqCO₂ par agent). Le maintien des restrictions internationales sur la mobilité et la poursuite du télétravail dans une grande mesure expliquent cette relative stabilité des émissions de GES du siège du groupe AFD. Elle recouvre toutefois des évolutions assez importantes : les émissions liées aux déplacements, aux immobilisations et au fret baissent respectivement de 20, 30 et 25 % alors que celles propres aux intrants, principalement composés d'achat de prestations intellectuelles, augmentent de 2 %. Cette hausse sur le poste le plus important (il compte pour 66 % du total) suffit à compenser les différentes baisses et explique le faible changement en volume de TeqCO₂ émis.

Le bilan carbone de l'année 2020 du réseau du Groupe n'a pu être calculé que fin 2021 pour des raisons de changement de prestataire et d'outil. En 2020, l'impact des mesures sanitaires s'est

fait sentir dans le contexte pandémique mondial car la plupart des implantations du réseau ont été soumises à des restrictions plus ou moins importantes, principalement sur le poste des déplacements. On observe ainsi une baisse de 23 % des émissions de GES en 2020 par rapport à 2019, celles-ci passant de 12 600 TeqCO₂ en 2019 à 9 700 TeqCO₂ en 2020, soit environ 9 TeqCO₂ par agent en 2020. Cette baisse s'explique par une chute importante, de 35 %, des émissions liées aux déplacements en 2020, à mettre en regard d'une hausse de 15 % de celles du poste d'achat de services.



© Agence de Mexico - AFD

Vers une trajectoire bas-carbone

Sur le plan des émissions de GES, une démarche globale, prenant la forme d'un projet de « Trajectoire bas-carbone », a été lancée fin 2020 pour définir les axes et les plans d'action à adopter afin de renforcer encore l'exemplarité en la matière et les pratiques déjà mises en place. En premier lieu, l'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique du parc immobilier en optimisant les usages et en ayant recours aux énergies renouvelables. Ainsi au siège, sur les sites Barthes et Mistral, 100 % de l'électricité consommée est produite à partir de sources d'énergie renouvelable, y compris, *in situ*, à partir des modules photovoltaïques du bâtiment rue Roland Barthes qui ont produit 11 195 kWh



© Marie Tihon / AFD

en 2021. Cette dynamique s'étend progressivement au réseau : en 2021, les agences de N'Djaména au Tchad et d'Accra au Ghana produisent ainsi la majorité de leurs besoins énergétiques à partir de panneaux photovoltaïques.

Depuis fin 2020, **un Forfait mobilité durable (FMD)** a été mis en place pour les salariés du siège qui utilisent le vélo pour leurs trajets domicile-travail au moins 100 jours par an, en offrant une compensation financière. Une étude menée en 2017 indiquait que 15 % des collaborateurs de l'AFD se déplaçaient à vélo. Fin 2021, 161 collaborateurs ont souscrit au FMD. Afin de faciliter le recours à la bicyclette, les racks à vélo ont été multipliés sur l'ensemble des sites métropolitains de l'AFD et de Pro-parco. Le futur siège du groupe AFD permettra de démultiplier ce type d'infrastructures. En outre, des ateliers d'entretien vélo sont organisés régulièrement, notamment lors de la Semaine européenne de la mobilité – cinq l'ont été au cours de l'année 2021, dans le respect des règles sanitaires, qui ont permis le contrôle et la réparation de plus de 100 vélos. Des initiatives sont également encouragées à l'échelle locale : par exemple, l'agence de Phnom Penh met à disposition une flotte de vélos pour les

courts trajets. Nombre d'agences locales, comme celle de Tunis, mettent en place le covoiturage entre collaborateurs. L'agence du Mexique a mis en place une politique achat responsable, réalisé des travaux d'isolation thermique, déployé des éclairages basse consommation, créé un jardin avec des espèces végétales locales et lancé une flotte de véhicules complètement hybrides.

En outre, **un nouveau plan « Consommation responsable »** prévoit la mise en œuvre de nouvelles mesures quant à la réduction de papier, un meilleur tri et recyclage des déchets, un allongement de la durée de vie des produits, une optimisation des déplacements aériens ainsi qu'un plan d'action « Numérique responsable » destiné, de la même manière, à réduire à terme l'impact carbone et environnemental de nos usages numériques. Enfin le groupe AFD compense annuellement ses émissions résiduelles de CO₂ depuis 2007. Du fait du changement de prestataire et d'outils de collecte et de traitement des données du bilan carbone en 2021, l'appel d'offres de sélection des projets de compensation, situés dans des pays d'intervention du groupe AFD, a été lancé début 2022.



Agir en faveur d'achats responsables



Le groupe AFD se mobilise pour maîtriser son impact carbone et environnemental. Il a ainsi retenu **les achats responsables** comme l'un des trois axes majeurs de sa nouvelle politique achats. Le Groupe s'engage ainsi à réduire l'empreinte environnementale de ses achats, à renforcer leur responsabilité sociale et à soutenir le développement local. Il manifeste sa volonté de s'inscrire dans une démarche d'achats exemplaire. En particulier, cette politique se fixe pour objectifs d'intégrer des critères environnementaux dans les achats stratégiques pour le Groupe, de raisonner en coût global sur le cycle de vie, d'augmenter la part des achats solidaires auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), de renforcer des clauses environnementales ou sociales dans les marchés, et de favoriser l'accès aux PME et acteurs locaux dans les pays d'implantation.

Parmi les actions notables, le Groupe a formé en janvier 2022 l'ensemble des acheteurs siège, Proparco et Expertise France aux enjeux des achats responsables, avec une approche d'analyse par les risques. Cette formation a permis aux équipes de monter en compétences et de gagner en professionnalisation sur les aspects de responsabilité sociale, d'apporter du conseil et de la valeur ajoutée lors des consultations.

Le Groupe s'est aussi doté d'une solution permettant de **cartographier les risques environnementaux et sociaux** à prendre en compte lors de passations de marché, selon la typologie d'achats. Cet outil, déployé au cours du premier trimestre 2022, évoluera avec la réglementation en vigueur, établira une notation des risques RSO et facilitera la décision d'inclure les critères RSO pour l'évaluation des offres.

Enfin, des ateliers de réflexion ont été engagés en 2021 avec les principaux métiers de l'AFD afin de co-construire un futur plan d'action en matière d'achats durables par catégorie de besoins. Ce projet s'inscrit pleinement dans la feuille de route des ambitions de performance de responsabilité sociale en cours d'élaboration par la division des Achats Groupe.

En 2021, le groupe AFD a par ailleurs poursuivi des actions sur **l'insertion de personnes en situation de handicap** avec la mise à jour d'un annuaire des entreprises du secteur adapté et protégé, la réalisation d'une étude sur les catégories d'achats pouvant être passés auprès du secteur adapté et protégé et la sensibilisation des prescripteurs aux clauses et critères sociaux à insérer dans les marchés avant publication.



© Stéphane Brabant

Agir pour l'ancrage territorial autour de nos implantations



Acteur du Quartier des deux rives à Paris et s'inscrivant dans la démarche d'économie circulaire, le groupe AFD a réaffirmé ses engagements à travers le dispositif et la signature de la **charte « Paris action climat » de la Ville de Paris** associant les acteurs publics et privés du territoire parisien autour des enjeux climatiques. Des initiatives solidaires au siège et dans le réseau participent également de cette volonté de collaborer avec les territoires d'implantation de l'AFD : les bureaux situés dans les locaux de Vivacity sont verdis par des plantes louées à un Esat qui accom-

pagne les personnes en situation de handicap dans une activité professionnelle ; l'agence de Libreville au Gabon, quant à elle, a fait appel à une association locale pour réaliser des sacs réutilisables et des pochettes pour les PC des collaborateurs.

En outre, en 2021, huit collaborateurs du groupe AFD ont pu partager leurs compétences au travers du dispositif Pro Bono Factory. Cette année, la thématique de l'évènement parisien était centrée sur l'ODD 4 – Accès à une éducation de qualité. Les huit collaborateurs ont accompagné pendant deux demi-journées huit associations franciliennes qui agissent pour l'insertion des jeunes dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).



L'art comme catalyseur d'impacts au plus près des territoires

LE DISPOSITIF METIS PROPOSE DE S'APPUYER SUR LES ARTS ET LES ARTISTES AFIN DE RENFORCER LES IMPACTS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT FINANCÉS PAR L'AFD, ET CE AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES VISÉS ET DE LEURS HABITANTS. PENSÉ ET MIS EN ŒUVRE COMME CATALYSEUR D'IMPACTS, METIS SE VEUT « PASSEUR D'ÉMOTIONS ET PORTEUR DE TRANSFORMATIONS ».



© Aljay Boothoo

« Je fais de la musique et crée des objets recyclés à partir de déchets. C'est une façon pour moi de sensibiliser à la pollution, à notre mode de vie qui entraîne beaucoup de gaspillage. J'essaie de lier l'art et les messages sur l'environnement. »

KAN CHAN KIN
ACTIVISTE ET MUSICIEN



Peinture, musique, danse, théâtre, poésie... **Les arts éduquent, libèrent, sensibilisent. Ils créent des relations qui transcendent les différences sociales, culturelles, religieuses et politiques.**

Ils exposent, critiquent, remettent en question, construisent. Ils donnent à voir et à ressentir. Ils engagent chacun de manière spécifique et contextuelle. Ils donnent sens et font sens par le recours aux imaginaires et aux symboles. Les arts enrichissent nos intelligences individuelles et collectives. Ils sont de puissants catalyseurs des changements nécessaires à la transformation constante de nos sociétés – des transformations que les projets de développement s'efforcent également de soutenir.

En 2021, dix projets pilotes ont été financés pour un budget global de 210 000 euros. Tous ont donné lieu à des expériences enthousiasmantes. Ils ont permis de réunir nombre de partenaires autour de l'AFD, dont les Instituts français et les Alliances françaises, en lien avec les ambassades et les services culturels.

Selon les besoins des agences, Metis propose un financement agile qui se raccroche à une thématique ou à un territoire d'action de l'AFD et qui intervient à tout moment dans le cycle du projet à partir d'une rencontre entre l'agence, un artiste local et les populations/ bénéficiaires concernés.

Par exemple, le théâtre est utilisé pour faire face à la violence et à l'insécurité à Haïti.

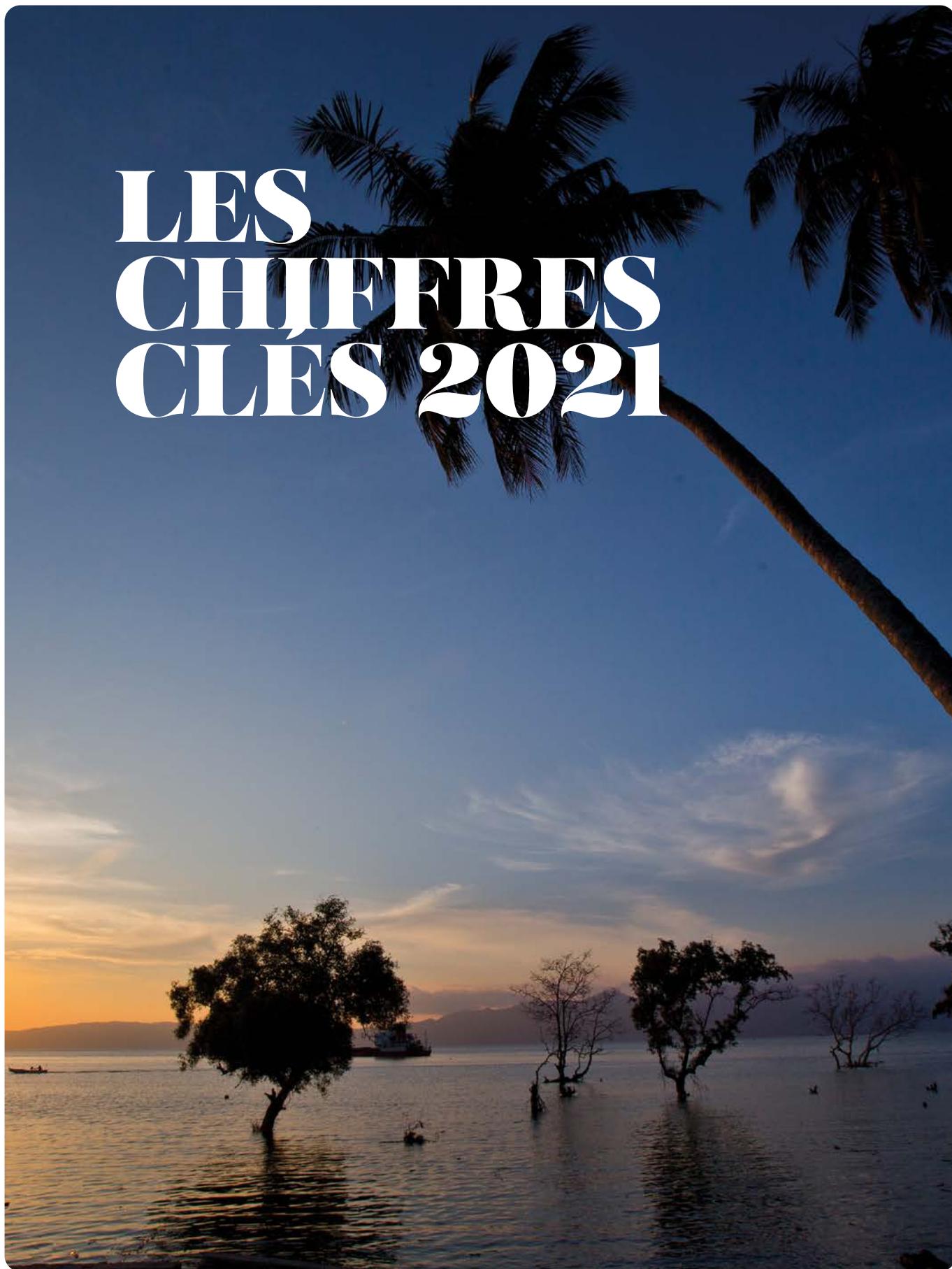


© Réginald Louissaint Junior / Kolektif 2D

« Les mots peuvent soulager. L'art peut essayer de transcender la violence que vivent au quotidien les jeunes et en faire un outil de résistance. Les mots sont forts. C'est notre responsabilité de les écouter. »

GAËLLE LETILLY
DIRECTRICE AFD HAÏTI

LES CHIFFRES CLÉS 2021

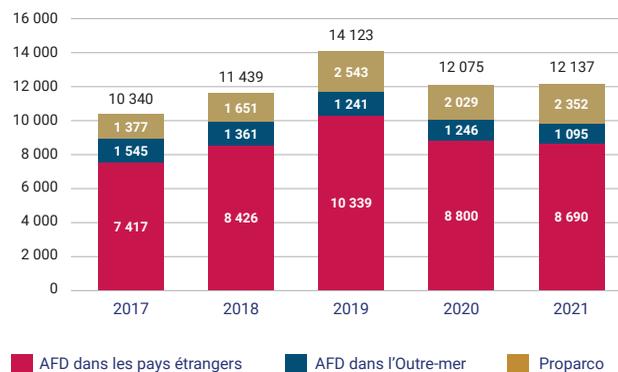




L'ensemble des financements du groupe AFD se sont élevés à 12,1 Mds€ en 2021. Les engagements signés s'établissent à 10,6 Mds€, en baisse après une année 2020 exceptionnelle liée aux financements Covid (12,4 Mds€). Les versements s'élèvent à 8,7 Mds€, un niveau de versements stable par rapport à 2020 (8,7 Mds€).

Autorisations de financement du groupe AFD dans les États étrangers et en Outre-mer

En millions d'euros

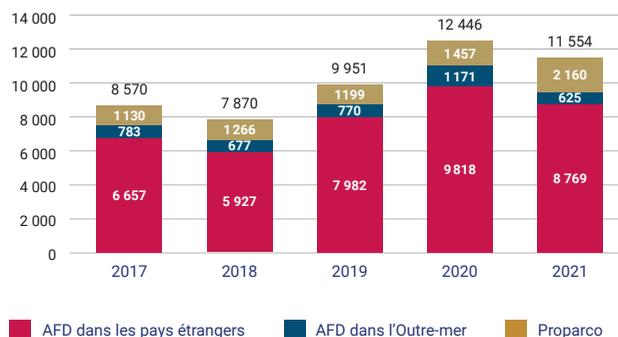


Les autorisations de financement dans les États étrangers et dans les Outre-mer s'élèvent à 12,1 Mds€ comme en 2020.

L'année 2021 est marquée par une stabilisation des engagements du Groupe à 12 Mds€. L'activité dans les États étrangers a légèrement baissé avec 8,6 Mds€ pour l'AFD (8,8 Mds€ en 2020) et a augmenté pour Proparco 2,3 Mds€ en 2021 contre 2 Mds€ en 2020. L'activité de l'AFD dans les Outre-mer a légèrement baissé à 1,1 Md€ en 2021 pour 1,2 Md€ en 2020.



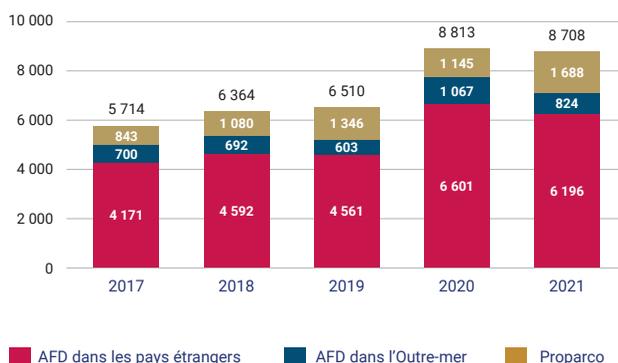
Signatures du groupe AFD dans les États étrangers et en Outre-mer



Le volume d'engagements signés pour l'année 2021 est de 11,5 Mds€ pour le Groupe, en baisse de l'ordre de 7 % par rapport à 2020. Cette baisse s'explique d'une part par le volume exceptionnel de signatures (12,4 Mds€) en réponse immédiate à la crise sanitaire en 2020, et d'autre part par le plafonnement des engagements du Groupe à 12 Mds€.

Versements du groupe AFD dans les États étrangers et en Outre-mer

En millions d'euros

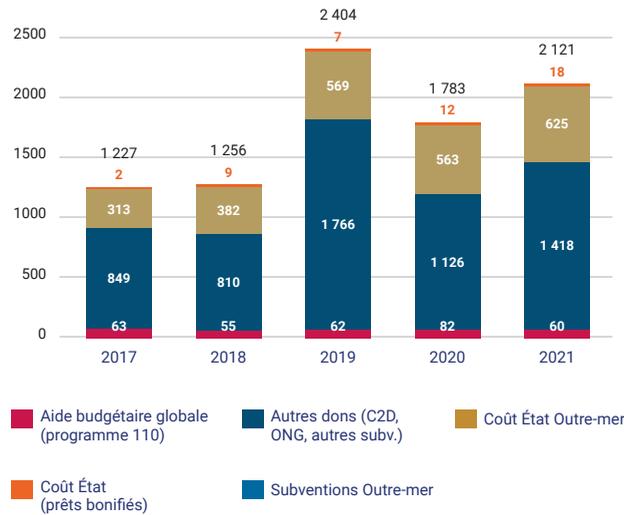


Les versements du Groupe s'établissent à 8,7 Mds€ en 2021, un niveau stable par rapport à 2020 (8,8 Mds€). Le volume des versements de l'AFD note une légère baisse à 6,2 Mds€ en 2021 contre 6,6 Mds€ en 2020. Cette baisse s'explique également d'une part par le volume très élevé de décaissements en 2020 (notamment des octrois 2019 et 2020), et d'autre part par le plafonnement des engagements à 12 Mds€ depuis 2020.



L'AFD a bénéficié de 2,1 Mds€ d'effort financier¹ de l'État en 2021 (+23,5 % par rapport à 2020). Le niveau d'effort financier est en hausse par rapport à 2020, avec 1,4 Md€ de ressources en dons et 0,6 Md€ pour la bonification des prêts.

Effort financier de l'État mis en œuvre par le groupe AFD

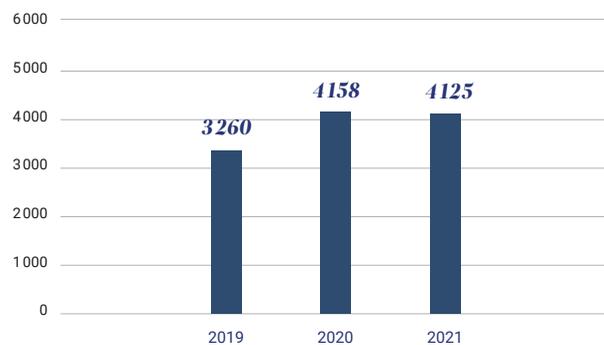


¹ Y compris Fonds français pour l'environnement mondial.

Le groupe AFD a contribué en 2021 à hauteur de 4,1 Mds d'€ (4,2 Mds€ en 2020) à l'aide publique au développement française selon la méthode de l'équivalent-don (-3 % par rapport à 2020).

Contribution de l'activité du groupe AFD à l'APD française

En millions d'euros (équivalent-don)





Priorité maintenue à l'Afrique

En 2021, les autorisations de financement du groupe AFD en Afrique (Afrique subsaharienne et Afrique du Nord) s'élèvent à 5,2 Mds€ (hors océan Indien²), soit 43 % de l'activité du Groupe, ce qui en fait la première région d'intervention du Groupe.

² En ajoutant l'activité dans l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice) incluse dans la région Trois Océans, l'activité en Afrique s'élève à 5,4 Mds€ en 2021 (4,93 Mds€ en 2020).

Autorisations de financement du groupe AFD

Répartition par zone géographique



Le regain de l'activité en Afrique s'explique par l'amélioration de la situation sanitaire qui a permis la reprise de certains projets et l'instruction de nouveaux.

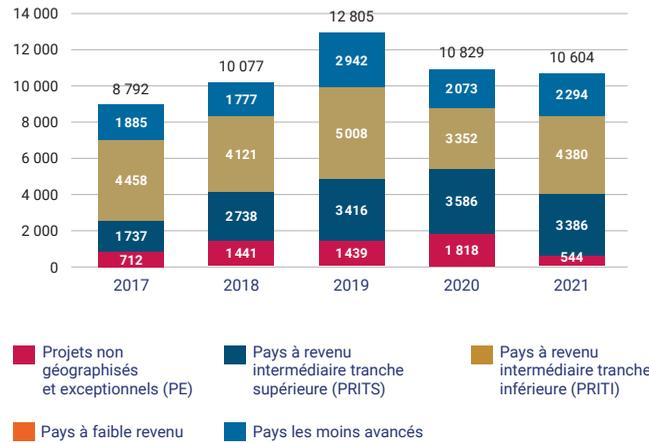
Les autorisations de financement du groupe AFD dans la région Orients se sont élevées à 3,5 Mds€ en 2021, ce qui correspond à 29 % de l'activité du groupe AFD. L'activité en Amérique latine s'établit à 1,6 Md€, soit 13 % de l'activité du Groupe.



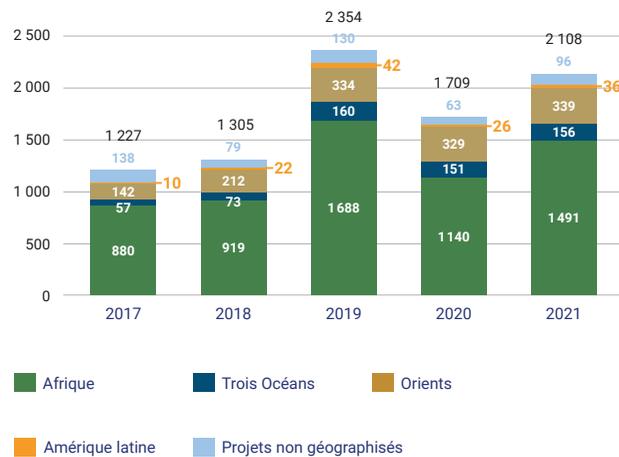
En 2021, les engagements financiers de l'AFD dans la région Trois Océans ont atteint 1,4 Md€, soit 12% de l'activité totale du Groupe. 36% de l'activité du groupe AFD dans les États étrangers a été réalisée dans les pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure, tandis que ceux de tranche supérieure représentent 28%.

Répartition des autorisations de financement du groupe AFD

Par niveau de revenu des pays



Répartition géographique de l'effort financier de l'État



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Pour un monde en commun

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr

 @AFD_France –  AFDOfficiel –  afd_france

5, rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12 – France

Tél. : +33 1 53 44 31 31